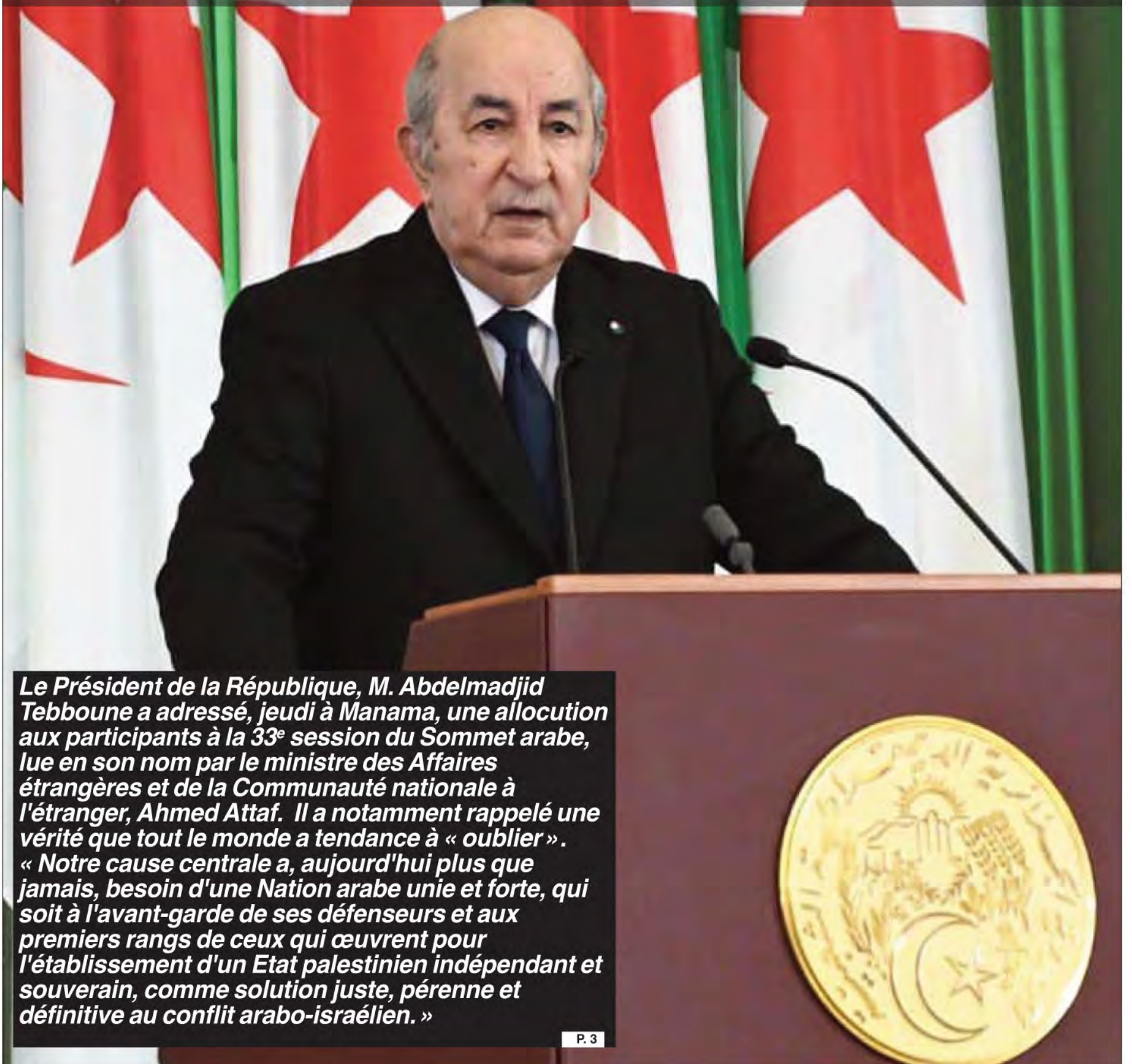


LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UNE ALLOCUTION  
AU SOMMET DE MANAMA

## « LA CAUSE PALESTINIENNE A BESOIN D'UNE NATION ARABE UNIE ET FORTE »



*Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi à Manama, une allocution aux participants à la 33<sup>e</sup> session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Il a notamment rappelé une vérité que tout le monde a tendance à « oublier ».*

*« Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien. »*



## POUR RÉDUIRE LA DISPARITÉ DANS LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AOUN SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ÉLARGIR ET DE RENFORCER LES INVESTISSEMENTS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'EUROPE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a déclaré jeudi à Alger que la majorité des investissements européens en Algérie se concentre principalement sur le secteur des hydrocarbures. Il a souligné l'importance d'élargir et de renforcer ces investissements pour réduire la disparité dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Europe.

Par Abdellali Kendoussi

M. Aoun s'est exprimé lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). La conférence, intitulée "Explorer les nouvelles opportunités d'investissements et de Nearshoring en Algérie", a réuni plusieurs personnalités, dont l'ambassadeur Thomas Eckert, chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Amel Abdelatif, directrice générale des impôts, le Général Major Abdelhafid Bakhouch, directeur général des Douanes, Ahmed Belayat, directeur de la Banque nationale de l'habitat, Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que des représentants de divers ministères et dirigeants d'organismes publics et d'entreprises économiques. Le ministre a rappelé que l'Algérie, partenaire fiable et sûr pour les pays européens, notamment dans l'approvisionnement en gaz naturel, aspire à établir des relations de coopération et de partenariat correspondant aux aspirations mutuelles en matière de développement économique. Selon M. Aoun, le thème de cette rencontre s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie et représente une occasion de formuler une approche commune visant à renforcer la coopération entre l'Algérie et l'UE. Il est convaincu que ce nouvel élan ne pourra être réalisé qu'avec la participation de tous les acteurs, en particulier les investisseurs et les hommes d'affaires des deux côtés. Il a appelé à intensifier les contacts et les rencontres pour établir des relations basées sur le principe du gagnant-gagnant. M. Aoun a également souligné que la coopération ne pourra être fructueuse que dans un environnement sûr et stable, renforçant la confiance des acteurs économiques et leur offrant des garanties et des mesures incitatives. Il a rappelé que, sous la direction



du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a entamé des réformes économiques significatives, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des finances et de l'investissement. Au niveau régional, le ministre a rappelé que l'Algérie a adhéré à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), soulignant son ambition de devenir "une passerelle entre les continents africain et européen". Il a mis en avant le positionnement géographique stratégique de l'Algérie et ses investissements dans les infrastructures (routes, zones industrielles, ports) pour faciliter les échanges commerciaux et l'accès des investisseurs aux marchés africains. Cela constitue "un catalyseur supplémentaire" pour lancer des investissements communs dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services. Le ministre a également souligné que l'Algérie vit une nouvelle ère et est déterminée à renforcer ses liens de coopération avec l'Union européenne (UE), son

partenaire historique. Il a rappelé que l'accord de partenariat a fait de l'UE le principal partenaire commercial de l'Algérie pendant plusieurs années, avec un volume d'échanges atteignant 46,5 milliards USD au cours des 11 premiers mois de 2023. Le président du CREA a affirmé que l'Algérie dispose d'atouts qui en font "une force économique régionale stable", grâce à la profonde mutation de son système économique. Il a souligné le passage d'une économie de rente à une économie d'initiative et d'innovation, ainsi que la stabilité du cadre juridique et l'équité entre tous les investisseurs, ce qui améliore le climat des affaires. Le chef de cabinet du Vice-président de la Commission européenne chargé du Commerce et de l'investissement, M. Dombrovskis, a déclaré que l'Algérie est "un pays clé qui attire les investissements étrangers". Il a mis en avant un plan visant à définir les activités attractives pour les investissements et à collaborer avec les opérateurs étrangers pour les inci-

ter à investir en Algérie. Cette conférence a permis aux parties prenantes, tant privées que publiques, d'échanger sur le climat des affaires et les investissements en Algérie, ainsi que sur le partenariat euro-algérien en matière d'investissement. Les participants ont examiné les opportunités d'investissement en Algérie et celles du Nearshoring européen, dont l'économie algérienne peut bénéficier, ainsi que les perspectives d'intégration économique euro-algérienne et l'expansion vers le continent africain. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et l'UE, à travers le projet "Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable" lancé en 2023, visant à promouvoir le partenariat économique entre les deux parties par la promotion des investissements étrangers directs et des projets de Nearshoring européen.

AK

### L'ÉVÉNEMENT A EU LIEU LES 17 ET 18 MAI COURANT, À SORRENTE (ITALIE) ARKAB A PRIS PART AU FORUM INTERNATIONAL SUR LA STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MÉDITERRANÉE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, prend part aux travaux de la 3e édition du Forum international "Vers le sud: la stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en Méditerranée", qui se tiendra sous l'égide du gouvernement italien, les 17 et 18 mai courant, à Sorrente (Italie), a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Le ministre sera accompagné, lors de cette rencontre, d'une délégation composée des Présidents Directeurs Généraux (PDG) de Sonatrach et de Sonelgaz, et de cadres du ministère, et ce, à l'invitation de l'établissement "The European House-Ambrosetti", sous la présidence de M. Valerio De Molli. Cette édition verra la participation de plusieurs ministres, à l'instar du ministre des Affaires européennes, de l'Italie du Sud, de la politique de cohésion, et du plan national pour la reprise et la résilience, M. Raffaele Fitto, du ministre de la Protection civile et des Politiques marines, M.

Nello Musumeci, outre des présidents de sociétés italiennes et étrangères, de politiciens, d'économistes et d'intellectuels, notamment de la région de la méditerranée, selon la même source. Ce Forum vise à "créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de la croissance dans le sud de l'Italie et les pays de la méditerranée, ainsi qu'à construire une plateforme entre les secteurs public et privé aux niveaux national et international, regroupant les meilleurs acteurs privés et institutionnels et les représentants du monde académique et de la recherche dans la région de la Méditerranée, dans une initiative de "Think Tank". Les travaux de la 3e édition du Forum porteront principalement sur la situation géopolitique actuelle et ses répercussions socioéconomiques, la sécurité alimentaire, ainsi que sur la nouvelle vision énergétique au Sud, en Méditerranée et en Italie, selon le communiqué.

APS

### INDUSTRIE LE MINISTÈRE DÉMENT LA FERMETURE TEMPORAIRE DE L'USINE FIAT D'ORAN

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti, jeudi à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de "rumeur sans fondement". Le ministère a indiqué dans son communiqué "Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fermée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat", déplorant aussi le fait que "la photo de monsieur le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a été associée à cette publication". Le ministère "dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement", a-t-il précisé, tout en affirmant que "l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé", conclut le communiqué.

APS



## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UNE ALLOCUTION AU SOMMET DE MANAMA

# «LA CAUSE PALESTINIENNE A BESOIN D'UNE NATION ARABE UNIE ET FORTE»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, jeudi à Manama, une allocution aux participants à la 33e session du Sommet arabe, lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. En voici la traduction APS:

"Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,  
Prière et paix sur Son Messager,

- Votre Majesté, le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain du Royaume de Bahreïn frère,  
- Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences  
- Monsieur le Secrétaire général de la Ligue arabe,

Le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe. La crise aiguë qui a frappé, de plein fouet, les relations internationales est désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde.

La paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Ghaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne, visant sa liquidation.

Notre cause centrale a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien.

Pour ce faire, l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des



priorités de la Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples.

Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, notre ferme conviction, en Algérie, est que:

- L'après-guerre à Ghaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre,

- L'après-guerre à Ghaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et

une Légimité immuable,

- L'après-guerre à Ghaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entraves aucunes.

Dans cette optique, nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU.

La décision historique adoptée, il y a quelques jours, par l'Assemblée générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestinien-israélien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de

l'Etat de Palestine.

Nous ne pouvons que nous prévaloir de cette décision et réitérer notre appel au Conseil de sécurité à l'effet de reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits.

Vos Majestés, Vos Altesses, Vos Excellences,

Si j'évoque avec autant d'abondance la cause palestinienne, il n'en demeure pas moins que nous sommes tout aussi sensibles aux crises multiples et complexes qui frappent plusieurs pays arabes aux niveaux sécuritaire, politique, économique et social.

La situation au Soudan, en Libye et au Yémen, pays frères, et dans le reste des pays arabes, privés de paix et de sécurité, en appelle, elle aussi, à un rôle arabe majeur qui puisse éteindre le feu de la discorde entre les enfants d'un même pays et les prémunir contre les menaces et les dangers qui les guettent, du fait des interventions étrangères exacerbées, et de plus en plus féroces.

L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous:

- La réforme s'impose, tout d'abord pour rattraper nos efforts manqués face aux défis de l'heure,

- La réforme s'impose, en second lieu, pour unifier nos rangs et les renforcer davantage en faveur de la défense de nos intérêts communs et de nos causes centrales,

- La réforme s'impose, enfin, pour réhabiliter l'action arabe commune, recouvrer la quiétude du monde arabe et lui permettre de reconquérir sa position en tant qu'acteur influent sur la scène internationale.

Que la paix et les Bénédictions d'Allah soient sur vous".

APS

## LORS D'UNE CONFÉRENCE À ALGER À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

# LES CONTRIBUTIONS DE L'ALGÉRIE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES MISES EN AVANT

Les participants à une conférence, animée jeudi à Alger à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, ont mis en avant les contributions de l'Algérie et ses efforts dans la réalisation de la paix et de la sécurité internationales, partant de sa doctrine ancrée quant à la défense des causes de libération pour que la paix règne dans les quatre coins du monde.

Placée sous le thème "La paix et le double-standard, la doctrine de l'Algérie quant à la contribution à la paix internationale", la conférence a été organisée par la Radio nationale, en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques à l'occasion de la journée internationale du Vivre-ensemble en paix célébrée le 16 mai de chaque année.

Ont participé à cette conférence, le directeur

de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Zakaria Ouahbi, l'enseignant de droits et relations internationales, Abdelkader Boubekeur, et le directeur du Centre arabe d'études politiques et sociales de Genève, Riadh Sidaoui (en visio-conférence).

Les conférenciers ont rappelé l'origine de l'idée du Vivre-ensemble initiée par l'Algérie, ainsi que les efforts considérables menés par la diplomatie algérienne en vue de réaliser la paix et la sécurité internationales et défendre les peuples opprimés en quête d'indépendance et d'autodétermination, à l'image de la Palestine et du Sahara occidental.

Les participants ont, également, mis l'accent sur l'action de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre non-permanent, et les nombreux appels adressés dans

les foras régionaux et internationaux pour une paix juste et durable, à même d'instaurer la sécurité et la stabilité dans le monde.

Ils ont évoqué aussi les conflits et les guerres que connaît le monde, notamment l'occupation sioniste de la Palestine, le génocide à Ghaza et l'occupation marocaine du Sahara occidental.

Les intervenants ont mis en exergue les efforts de l'Algérie, de par sa position au Conseil de sécurité, en soutien au peuple palestinien et à toutes les causes justes, appelant la Communauté internationale à assumer ses responsabilités et résoudre définitivement les conflits dans le monde.

R.N



## DANS LE CADRE DES EFFORTS VISANT À AUGMENTER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ZITOUNI ANNONCE DES PRÉPARATIFS AVANCÉS POUR LA CRÉATION DE DIVERSES ZONES FRANCHES

Les préparatifs pour le lancement de zones franches au port de Djen Djen (wilaya de Jijel), à Bouchebka (wilaya de Tébessa) et dans la wilaya d'El Tarf sont en cours, dans le cadre des efforts visant à augmenter les échanges commerciaux, notamment avec les pays voisins, a indiqué jeudi à Alger le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Par Wahiba Bliidi

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zitouni a affirmé que les préparatifs étaient en cours pour "le lancement d'une zone franche à caractère commercial et industriel, dans le cadre du projet d'extension du port de Djen Djen, avec tous ses aspects techniques, économiques et juridiques, et l'examen de la possibilité de son extension pour inclure la zone industrielle de Bellara". Pour la gestion de cette zone aux normes internationales, une réflexion est en cours pour établir un partenariat avec des sociétés internationales, notamment chinoises et turques, en raison de leur riche expérience en la matière. Selon le ministre, deux autres zones franches sont programmées avec la Tunisie, "avec laquelle nous avons des relations solides et d'importants échanges commerciaux", situées à El Tarf et à Bouchebka (wilaya de Tébessa). Ces projets s'ajoutent aux cinq zones franches déjà décidées dans les wilayas d'El Oued, Illizi, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, par lesquelles l'Algérie vise à renforcer ses échanges commerciaux avec les pays limitrophes. M. Zitouni a estimé que les zones franches proposées à cette étape "sont des projets pilotes, permettant de mettre en place les procédures et mécanismes pratiques et efficaces pour la création, la gestion et la réussite de ce type de zones". Il a précisé que ces zones seront "dédiées à l'exportation des produits nationaux vers les pays voisins, ainsi qu'à l'accès aux marchés prometteurs de l'Afrique de l'Ouest". En réponse à la question d'un député sur la préservation du



pouvoir d'achat des citoyens, M. Zitouni a affirmé que l'approche adoptée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les mesures proactives prises "ont permis cette année d'assurer la disponibilité des produits de grande consommation, notamment durant le mois de Ramadan, malgré la conjoncture internationale difficile et la flambée des prix due aux crises internationales". "La consécration d'une approche participative impliquant les élus, les associations, les consommateurs et les producteurs a contribué à l'état de satisfaction des citoyens. Cette démarche a permis de dépasser une zone de tension dans le contexte des développements internationaux et de faire face aux répercussions du soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde, en particulier la question palestinienne. Cela a renforcé le front intérieur et promu le sentiment

d'appartenance des citoyens," a-t-il estimé, soulignant que "l'abondance observée cette année se poursuivra les prochaines années." Concernant l'importation des viandes, le ministre a mentionné l'importation de 26 300 tonnes de viandes rouges et 10.000 tonnes de viandes blanches depuis le début de l'année, précisant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, en parallèle avec les efforts du secteur de l'agriculture pour garantir la disponibilité des viandes sur les marchés à des prix raisonnables. Quant à la disponibilité des climatiseurs à des prix abordables, M. Zitouni a affirmé que la production locale, qui atteint 1,5 million d'unités par an, couvre la demande nationale estimée à 1,2 million d'unités par an. Il a donc jugé inutile d'en importer. Une réunion au ministère du Commerce a réuni des producteurs de ce secteur pour créer un réseau

de distributeurs et de fabricants et examiner les prix appliqués de l'usine jusqu'au consommateur afin de maîtriser le prix final. Concernant le refus de certains commerçants et importateurs d'utiliser les marchés de gros construits par la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), M. Zitouni a annoncé le lancement de procédures et de mesures pour imposer l'utilisation de ces espaces et éliminer les réseaux du marché parallèle, d'autant plus que leur construction a coûté près de 16 milliards de DA à l'État. En conclusion, le ministre a indiqué que le nouveau palais des expositions, dont la première pierre a été posée par le Président de la République en 2022, sera prêt à accueillir la Foire commerciale intra-africaine en septembre 2025.

W.B

### INVESTISSEMENTS

## DE NOMBREUSES GRANDES ENTREPRISES ASIATIQUES SOUHAITENT S'IMPLANTER EN ALGÉRIE, AFFIRME REKKACHE

De nombreuses grandes entreprises asiatiques souhaitent s'implanter en Algérie et y investir dans divers domaines, a indiqué jeudi à Alger le Directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Il a souligné les profondes réformes en cours qui transforment le climat des affaires en Algérie. M. Rekkache s'exprimait lors d'une conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne en partenariat avec l'AAPI, intitulée "Explorer les nouvelles opportunités d'investissement et de Nearshoring en Algérie". L'événement s'est déroulé en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du Directeur général de la Banque Nationale de l'Habitat, Ahmed Belayat, du Directeur général des Douanes, le Général Major Abdelhafid Bakhouche, du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels et de Directeurs généraux d'organismes publics et d'entreprises économiques. À cette occasion, M. Rekkache a précisé que "plusieurs méga-entre-

prises discutent de l'implantation de leurs investissements en Algérie, notamment dans les domaines de l'industrie sidérurgique, du métal et de l'aluminium, avec un potentiel d'investissement de 6 milliards de dollars pour chaque projet". Ces entreprises font partie des plus de 100 firmes étrangères ayant exprimé leur volonté d'investir en Algérie, dont 45 provenant de pays de l'Union européenne. Ces investissements couvrent divers secteurs tels que l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Un travail est en cours avec les porteurs des projets proposés pour examiner les mécanismes assurant leur mise en œuvre effective. Évoquant les investissements enregistrés par les guichets de l'Agence depuis sa création en 2022, le Directeur général de l'AAPI a révélé que 7.000 projets d'investissements ont été déclarés, en mettant en avant "le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre de ces projets, ainsi que la réunion des conditions nécessaires à leur concrétisation sur le terrain". Concernant les projets liés aux étrangers enregistrés par l'Agence pendant la période mentionnée, leur nombre s'élève à 123, dont 44 investissements directs

étrangers (IDE) et 79 projets en partenariat avec des acteurs locaux. Selon M. Rekkache, ces chiffres "sont des indicateurs positifs, résultant des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat des investissements en établissant des bases essentielles pour restaurer la confiance des investisseurs locaux et étrangers". À cette occasion, M. Rekkache a salué les capacités dont dispose l'Algérie, lui permettant d'être "la destination préférée et une porte d'entrée pour des investissements réussis et rentables pour toutes les parties", invitant les entreprises européennes à exploiter ces conditions pour domicilier leurs investissements en Algérie. Pour rappel, cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et l'UE à travers le projet "Partenariat Algéro-Européen pour un Investissement durable", lancé en 2023 pour renforcer le partenariat économique entre les deux parties par la promotion des IDE et les projets de raccourcissement des chaînes d'approvisionnement européennes.

W.B

### RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 2024 DERNIERS PRÉPARATIFS AVANT LE JOUR « J »

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'examen des derniers préparatifs, avant le lancement officiel du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2024, prévu le 19 mai à travers le

territoire national, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est déroulée, mercredi, en visioconférence, M. Cherfa a rappelé "l'importance majeure de cette opération pour le pays en général et pour le secteur de l'agriculture en particulier, car elle permettra de collecter des données

précises qui constitueront une base pour l'élaboration des prochaines politiques sectorielles", selon la même source. Il a, également, souligné la particularité de cette édition par rapport aux précédentes, notamment en termes de préparation de l'opération de recensement et de mobilisation des moyens matériels

et humains, ainsi que la période fixée pour la réalisation du RGA 2024, en concomitance avec le lancement de la campagne moisson-battage et la mise en œuvre du Plan national pour le développement des filières et cultures stratégiques.

R.E (APS)

## CHLEF

## L'ARGANIER CULTIVÉ AVEC SUCCÈS

Les premières expériences de culture de l'arganier à Chlef " sont prometteuses " en raison de l'adaptation de cet arbre au micro climat de la wilaya, ce qui a encouragé les agriculteurs à développer sa culture et intégrer cette filière aux dimensions agro-économique et industrielle, a assuré un investisseur du domaine.

Par kamélia.M

" Les premiers résultats de cette culture sont prometteurs, au vu de la floraison des arbres et du début de fructification, en attendant la récolte prévue entre les mois de juillet et août prochain", a indiqué à l'APS, Benhalima Salaouatchi, qui a lancé la première expérience pilote de plantation de l'arganier dans la région d'"Echott", relevant de la commune d'El Karimia, au sud de Chlef.

Il a ajouté que " l'arganier est un arbre endémique du sud du pays, qui s'est parfaitement acclimaté au micro climat de la wilaya et aux différents sols où il a été planté ", soulignant que son exploitation agricole " s'attelle actuellement à la production et à la multiplication des plants d'arganier en vue de leur distribution aux agriculteurs intéressés".

A noter que les premières expériences de plantation de l'arganier à Chlef ont été lancées entre 2010 et 2016 par la Conservation locale des forêts, qui a procédé à la mise en terre de 60 plants d'arganiers au niveau d'un nombre d'exploitations agricoles, avant le lacement d'une expérience pilote dans la région d'"Echott" à El Karimia, où un investisseur privé a planté 200 arganiers, selon la conservation des forêts de



la wilaya. L'irrigation de cette culture est assurée par deux techniques. La première en exploitant les eaux des bassins d'élevage de poissons réalisés dans le cadre de la pisciculture intégrée à l'agriculture, une tech-

nique naturelle et exempte de produits chimiques. La seconde méthode est plus moderne, et s'appuie sur des bacs d'irrigation économiques d'eau et qui protègent les plants contre les fléaux agricoles.

Les bons résultats des premières expériences de cette filière agricole stratégique à Chlef, ont encouragé de nombreux agriculteurs à planter l'arganier, notamment à El Karimia et le long de la bande littoral nord, tandis que d'autres suivent des formations dans le domaine afin de se lancer dans cette culture et la développer.

De son côté, la conservation des forêts de la wilaya œuvre et assure un accompagnement technique aux investissements et un suivi du niveau d'acclimatation de l'arbre. Un programme spécial a été, par ailleurs, mis en place pour la multiplication des plants d'arganiers et des journées de formation et de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région sont organisées.

L'arganier est un conifère parfaitement adapté aux régions arides. Outre son intérêt économique et agricole, il contribue au maintien de l'équilibre écologique. C'est un arbre endémique de la wilaya de Tindouf qui compte actuellement plus de 5.200 arganiers.

Un programme de développement de la culture de l'arganier et de la transformation de l'argan a été dernièrement affecté à plusieurs wilayas en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

K.M

## TOUGGOURT

## PLUS DE 17.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES ATTENDUE CETTE SAISON

Une récolte de 17.712 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage 2024 lancée ces jours-ci par les autorités locales, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle sera réalisée sur une superficie globale emblavée en céréales sous-pivots de 584 hectares (ha), répartie sur une dizaine d'exploitations agricoles activant dans cette filière stratégique, a précisé la même source.

La superficie réservée à la céréaliculture à

Touggourt est composée de 290 ha dédiés au blé tendre, 224,5 ha pour la production de l'orge et 70 ha pour le blé dur et l'avoine, a-t-on expliqué.

La DSA a assuré que tous les moyens humains et matériels nécessaires dont 56 camions, 8 moissonneuses, 5 tracteurs ainsi qu'un point de collecte d'une capacité de 40.000 qx, sont réunies pour réussir la campagne moisson-battage.

Le chef de l'exécutif local, Othmane Abdelaziz a mis en avant l'importance accordée à la promotion de l'investissement agricole susceptible de contribuer aux efforts de l'Etat pour atteindre l'autosuffisance en produits agricoles stratégiques.

M. Abdelaziz a, dans ce sillage, souligné la nécessité de faire davantage d'efforts pour augmenter la superficie consacrée à la céréaliculture et renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya.

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné depuis une exploitation relevant du groupe public Cosider au niveau du périmètre agricole Guedachi, s'étendant sur une superficie de 4.022 ha dont 406 ha dédiés aux céréales, dans la daïra d'El-Hadjira (Sud de Touggourt).

R.R

## TIPASA

## PRÈS DE 18.000 EXPLOITATIONS AGRICOLES CONCERNÉES PAR LE RECENSEMENT GÉNÉRAL

Près de 18.000 exploitations agricoles de la wilaya de Tipasa sont concernées par le Recensement général de l'agriculture (RGA), qui sera lancé la semaine prochaine pour identifier et numériser les capacités du secteur en perspective de l'élaboration d'une stratégie nationale basée sur les données obtenues, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "La wilaya de Tipasa compte 17.800 exploitations agricoles et d'élevage réparties sur 197 zones de recensement concernées par ce RGA qui est le 3e du genre organisé par l'Algérie après les recensements de 1973 et 2001", a indiqué le DSA, Ahmed Sebki dans son intervention lors d'une journée de sensibilisation sur le Recensement national, organisée par le Forum algérien de l'investissement et de la sécurité alimentaire, en coordination avec la Chambre d'agriculture de Tipasa. Le responsable a souligné la mobilisation par la commission de wilaya

chargée de l'organisation du RGA de 196 employés pour l'encadrement de l'opération, dont 98 ingénieurs et 80 enquêteurs, en plus de moyens de transport. Il a ajouté que ce recensement "est un outil efficace pour déterminer les capacités de la wilaya dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, devant permettre de faire un diagnostic des lacunes, en vue de la mise au point d'une stratégie basée sur des données scientifiques précises. Ces dernières permettront aux pouvoirs publics de prendre des décisions appropriées en faveur du

secteur agricole, pilier important de l'économie nationale". Pour sa part, la présidente du forum, Nassima Laârabia a souligné "

l'importance stratégique de cette opération devant permettre aux décideurs de définir une politique efficace et opérante pour promouvoir l'agriculture, un des secteurs importants dans le renforcement de l'économie nationale et la garantie de la sécurité alimentaire des générations futures". "Le développement de l'agriculture est tributaire du niveau d'utilisation des technologies modernes et de l'adoption de la numérisation dans l'élaboration d'une carte nationale du secteur". Cette carte constituera un référent pour la prise de décisions et la définition des politiques à adopter, comme stipulé par les autorités supérieures du pays, et ce, dans l'objectif de diversification de l'économie pour sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, a relevé la même responsable. A noter que le 3e Recensement général de l'agriculture débutera le 19 mai courant et se poursuivra jusqu'au 17 juillet prochain en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait souligné lors des assises de l'agriculture, en février 2023, la

nécessité de disposer de statistiques modernes et fiables dans tous les domaines de l'agriculture, en vue de numériser le secteur grâce à des données précises à intégrer dans le système statistique national.

R.R

## TIZI OUZOU

## L'INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ LABELLISÉ

L'incubateur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) a obtenu le label "incubateur des startup et micro-entreprise", a-t-on appris, mercredi, auprès du rectorat de cet

établissement de l'enseignement supérieur. Le Recteur, Pr Ahmed Bouda, a indiqué à l'APS que l'obtention par l'incubateur de ce label, attribué par le ministère de l'Economie de la connaissance, des start-ups et des Micro-entreprises, est une "reconnaissance" des efforts fournis par ses équipes, pour promouvoir l'entrepreneuriat en milieu étudiant. Pr. Bouda a ajouté que ce label témoigne que les efforts fournis pour le développement de l'esprit entrepreneurial parmi les étudiants, la promotion des idées innovantes et la création de startup sont "de grande qualité". En plus de cette reconnaissance, "ce label est aussi synonyme de mobilisation de plus de budget et de moyens au profit de l'incubateur de l'UMMTO, et cela est prometteur pour l'avenir", a ajouté le recteur qui a indiqué qu'il "croit fermement que dans quelques années, et grâce à tous les efforts fournis aujourd'hui, l'UMMTO va contribuer au développement économique local et même national".

De son côté, le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, Ahmed Mir, présent à Tizi-Ouzou pour représenter le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à une cérémonie de signature de trois

conventions entre l'UMMTO et des établissements et organismes relevant de ce département ministériel, a indiqué que ce label est une reconnaissance du travail sérieux au sein de l'incubateur. "Ce label prouve que l'incubateur de l'université de Tizi-Ouzou travaille sérieusement et dispose d'un plan et d'un programme opérationnel et a formé de nombreux étudiants porteurs de projet labellisés", a-t-il dit, soulignant que sur 109 incubateurs universitaires à l'échelle nationale,

41, dont celui de l'UMMTO, ont obtenu le label. Pour rappel, trois conventions visant à soutenir l'innovation et valoriser la recherche, ont été signées, mercredi, entre l'UMMTO, d'une part et

l'université Constantine III "Salah Bounider", l'Incubateur national numérique et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), d'autre part.

R.R



## IMMOBILIER CHINOIS INSTABLE TOUT EST MIS EN ŒUVRE POUR Y REMÉDIER

La Chine a présenté hier vendredi des mesures considérées comme "historiques" pour stabiliser la crise de son secteur immobilier. Parmi ces mesures, les gouvernements locaux pourront acheter certains appartements, l'accès aux emprunts sera facilité, et les immeubles en construction seront achevés.

Par Kamélia M.

Les investisseurs espèrent que ces actions signalent une intervention plus significative du gouvernement central pour compenser la baisse de la demande de logements neufs et anciens, la chute des prix de l'immobilier, et pour réduire le nombre d'appartements invendus. Depuis 2021, le secteur immobilier chinois, qui représente environ un quart du PIB du pays, traverse une crise due à la baisse de la demande en logements. Selon le China Real Estate Newspaper, supervisé par le ministère chinois du Logement, ces nouvelles "politiques" marquent un "moment historique et significatif" pour le secteur immobilier.

Larry Hu, économiste en chef pour la Chine chez Macquarie, a déclaré que l'intervention des gouvernements pour acheter des logements est une "évolution positive et encourageante". Après plusieurs mesures mises en place pour revitaliser le secteur immobilier ces deux dernières années, le ministère chinois du Logement a autorisé les gouvernements locaux à demander à des entreprises publiques d'acquérir "certaines" habitations à des prix



"raisonnables". Ces habitations seront destinées à des logements abordables, a précisé le vice-Premier ministre He Lifeng. Les gouvernements locaux, bien que certains soient fortement endettés, pourront également racheter des terres vendues à des promoteurs immobiliers. Il a également promis que les autorités "se batront" pour

achever les projets immobiliers en cours. En outre, la banque centrale chinoise a annoncé la libération de 300 milliards de yuans (environ 38 milliards d'euros) pour un mécanisme de prêt pour les logements abordables, une nouvelle baisse des taux d'intérêt et un assouplissement des conditions de prêt. Le gouvernement chinois a

également lancé une campagne pour inciter les propriétaires à remplacer leurs anciens appartements par des constructions récentes. Ce nouveau programme vise à réduire le nombre croissant de nouveaux appartements invendus et à offrir des liquidités aux promoteurs immobiliers en difficulté.

K.M

### JEUX EN LIGNE

## LE FABRICANT DE FORTNITE ÉCOPE

Les autorités néerlandaises ont infligé mardi une amende de 1,1 million d'euros à Epic Games, fabricant du populaire jeu en ligne Fortnite, estimant qu'il exploitait des enfants vulnérables et les poussait à effectuer des achats dans le jeu.

L'Autorité néerlandaise des consommateurs et des marchés (ACM) a infligé à la société deux amendes distinctes totalisant 1,1 million d'euros, après avoir constaté que les joueurs mineurs "pourraient subir des pressions de plusieurs manières pour effectuer des achats".

L'ACM a imposé la première amende pour des expressions utilisées par le jeu telles que "Obtenez-le maintenant" ou "Achetez maintenant". Les publicités incitant directement les enfants à faire des achats constituent "une pratique commerciale illégale et agressive en toutes circonstances", selon l'autorité.

La deuxième amende a été infligée pour des comptes à rebours "trompeurs" qui faisaient pression sur les enfants pour qu'ils effectuent des achats rapidement, leur faisant croire que l'article disparaîtrait à la fin du décompte – parfois à tort.

"Les vulnérabilités des enfants ont été exploitées et ils ont donc été poussés à faire des achats", a déclaré Cateautje Hijmans van den Bergh, membre du conseil d'administration de l'ACM.

"Avec cette décision, nous envoyons un signal clair : les enfants doivent pouvoir jouer à des jeux en ligne sans subir de pression induite", a-t-elle déclaré.

L'autorité a enjoint à Epic Games de se conformer à l'ordonnance d'ici le 10 juin 2024.

"Les résultats (...) contiennent des erreurs factuelles importantes sur le fonctionnement de

Fortnite et de la boutique d'objets", a déclaré la société dans un communiqué, qui conteste la décision.

Epic Games a déjà mis en œuvre plusieurs changements, notamment la suppression des comptes à rebours de la boutique d'objets dans le monde entier, a indiqué l'ACM.

Pour les Pays-Bas, l'entreprise proposera aux mineurs uniquement des achats dans la boutique d'objets disponibles pendant 48 heures ou plus.

L'ACM est d'avis qu'Epic se conformera aux instructions contraignantes ci-dessus", indique le communiqué, et le vérifiera après le 10 juin.

Epic Games a pour sa part affirmé que les changements entraîneraient une "mauvaise expérience pour les joueurs".

R.E

### ECONOMIE JAPONAISE

## QUELQUES DIFFICULTÉS AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2024

L'économie japonaise s'est contractée plus qu'attendu au premier trimestre selon des données du gouvernement publiées jeudi, du fait notamment de scandales dans l'automobile et d'une consommation intérieure minée par l'inflation et la faiblesse du yen.

Le produit intérieur brut (PIB) du Japon entre janvier et mars a reculé de 0,5% comparé au trimestre précédent, alors que les économistes du consensus de l'agence Bloomberg tablaient sur un léger repli de 0,3%. La croissance du PIB au quatrième trimestre 2023 a par ailleurs été révisée jeudi à 0% (+0,1% précédemment).

"L'économie japonaise est en mauvaise forme", a jugé Stefan Angrick dans une note de Moody's Analytics. L'archipel "évitte de justesse l'étiquette redoutée de +récession technique+ définie par deux baisses consécutives" du PIB. Mais "la nouvelle chute au premier trimestre 2024 montre que le Japon n'est pas non plus très loin de la récession", a-t-il ajouté.

L'économie japonaise a notamment pâti au premier trimestre des effets de scandales dans l'industrie automobile locale. Le constructeur

Daihatsu, filiale du géant Toyota, a ainsi été obligé de suspendre toute sa production au Japon fin décembre, après la révélation de nombreuses irrégularités dans les tests de ses produits.

Ce groupe spécialisé dans les mini-véhicules avait repris progressivement sa production dans l'archipel à partir de février, et a annoncé le mois dernier un retour à la normale. Cette affaire a fortement embarrassé sa maison mère, Toyota, très soucieuse de sa réputation au Japon, qui s'attend pour l'exercice 2024/25 à un léger repli de ses ventes mondiales en volume, notamment à cause du déclin attendu des ventes de Daihatsu dans l'archipel. Ces problèmes de production ont notamment pesé sur les exportations de l'archipel (-5% au premier trimestre). Les investissements non-résidentiels des entreprises ont eux reflué de 0,8%. L'archipel a aussi subi au premier trimestre les conséquences d'un séisme dévastateur survenu au Nouvel an au large de la péninsule de Noto, au centre de l'archipel, qui a fait plus de 240 morts et d'importants dégâts. Alors que ces facteurs ne devraient plus peser sur le PIB au deuxième trimestre,

l'économie japonaise a également été fragilisée par le phénomène plus durable d'une consommation privée atone, qui a reculé de 0,7% sur la période janvier-mars. Même si l'archipel accueille des nombres record de touristes étrangers, la consommation des ménages nippons, de nouveau en recul en mars pour le treizième mois d'affilée, souffre de l'effet combiné de l'inflation et de la faiblesse du yen, laquelle est accentuée par la politique monétaire accommodante de la Banque du Japon (BoJ). Le pays a été confronté pendant des décennies à une inflation quasi-inexistante voire à la déflation, mais la hausse des prix à la consommation dépasse les 2% depuis deux ans, tandis que les salaires réels (ajustés de l'inflation) sont en recul constant depuis avril 2022.

Cette situation pourrait cependant évoluer alors que les négociations salariales qui ont lieu chaque printemps au Japon devraient entraîner des augmentations de plus de 5% cette année, un record depuis plus de trente ans.

La BoJ, qui a entrepris une normalisation en douceur de sa politique monétaire en mettant fin à ses

taux négatifs en mars et devrait de nouveau relever ses taux d'ici la fin de l'année selon des analystes, pourrait hésiter face aux derniers chiffres, selon M. Angrick.

"Les dernières données du PIB sont des maux de tête supplémentaires" pour la BoJ, selon lui. Malgré les hausses de salaires attendues cette année, "nous mettons en garde contre les attentes d'un revirement immédiat, car il faudra du temps pour que les ménages récupèrent des pertes de revenus réels subies en 2022 et 2023".

L'analyste Taro Kimura de Bloomberg Economics croit néanmoins que le repli de l'économie japonaise au premier trimestre "ne va pas dissuader la BoJ de normaliser sa politique" monétaire.

La banque centrale a relevé le mois dernier ses prévisions d'inflation, prévoyant une hausse des prix à la consommation (hors produits frais) de 2,8% sur l'exercice 2024/25 entamé le 1er avril, puis de 1,9% en 2025/26. Elle a par ailleurs abaissé sa prévision de croissance économique pour le Japon en 2024/25 (à +0,8%), mais table toujours sur +1% pour 2025/26.

R.E

## SUITE AUX ATTAQUES DES FORCES SIONISTES ET AUX ORDRES D'ÉVACUATION 700.000 PERSONNES DÉPLACÉES AU COURS DES DIX DERNIERS JOURS, INDIQUE L'ONU

Plus de 700.000 Palestiniens dans la bande de Gaza, cible d'une agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste depuis le 7 octobre 2023, ont été forcés de se déplacer au cours des dix derniers jours a annoncé l'ONU.

Par Tinhinane Ait Afrah

La situation actuelle des Palestiniens, forcés au déplacement, a été rapportée dans un message diffusé sur le compte officiel. Ainsi, il a été mis en évidence que plus de 600.000 Palestiniens ont été déplacés du sud de Gaza et plus de 100.000 autres du nord de Gaza, y compris des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, suite aux attaques des forces sionistes et aux ordres d'évacuation. "Les forces d'occupation sioniste doivent cesser de mettre en danger les personnes déplacées et, au lieu de cela, elles doivent, si possible, répondre à leurs besoins fondamentaux et faciliter l'entrée et l'acheminement de l'aide humanitaire", précise encore le HCDH-Palestine. Des offensives terrestres avaient été lancées le 7 mai par l'armée d'occupation sioniste à l'est de Rafah, zone où se réfugiaient les Palestiniens déplacés. Depuis le 10 mai, l'armée d'occupation sioniste a élargi ses attaques terrestres dans le nord de Gaza, et en particulier dans la région de Jabalia. Le crime ne s'arrête pas là, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué hier, vendredi, n'avoir reçu aucune fourniture médicale dans la bande de Gaza depuis le 6 mai, lorsque l'armée sioniste a ordonné aux civils de quitter l'Est de Rafah. La fermeture du point de passage de Rafah "nous met dans une situation difficile concernant les déplacements



des travailleurs médicaux, ainsi que pour la rotation du personnel de l'ONU et des équipes médicales", a souligné un porte-parole de l'OMS à Genève, Tarik Jasarevic. "Le problème le plus important actuellement est celui du carburant", a insisté M. Jasarevic. Le porte-parole de l'OMS a expliqué qu'il faut entre 1,4 et 1,8 million de litres de carburant par mois pour mener à bien les activités des établissements de santé et d'autres partenaires de ce secteur. Le 7 mai, les forces sionistes sont entrées avec des chars dans l'Est de Rafah avant de prendre le point de passage éponyme et de fermer cette entrée cruciale pour les convois humanitaires transportant des aides à une population menacée de famine à Gaza, selon l'ONU. Le bilan de

l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 35.303 martyrs et 79.261 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier, vendredi, les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 31 martyrs et 56 blessés. La Société du Croissant-Rouge palestinien a déclaré jeudi que plus de 15.000 enfants sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, le 7 octobre dernier. L'Association a précisé, à travers son compte sur la plateforme "X", que la guerre génocidaire qui se poursuit depuis plus de 7 mois à Gaza, a coûté la vie à "15.103 en-

fants palestiniens". Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Gaza qui a fait environ 114.000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et environ 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des enfants et à des personnes âgées. Les autorités palestiniennes de la Santé ont, de leur côté, également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

T.A.A

## DANS UN ARTICLE CONSACRÉ AU FESTIVAL INTERNATIONAL FI SAHARA "THE GUARDIAN" S'INTÉRESSE AU COMBAT DU PEUPLE SAHRAOUI POUR L'EXERCICE DE SON DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Le quotidien britannique "The Guardian" a consacré jeudi un article au Festival international du film du Sahara occidental (FiSahara), porte-voix de la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination. Dans un article intitulé "L'art de la résistance: le festival du film du désert présente les histoires du peuple sahraoui", le célèbre quotidien anglais explique comment le cinéma est devenu un emblème de la société sahraouie et son arme dans sa lutte pour l'indépendance. Organisé cette année sous le thème "Khaimetna Fi Cinema", ce festival annuel de cinéma, de culture et de droits de l'homme est "une fenêtre sur le monde", souligne le journal qui accorde un intérêt particulier à une "tente pas comme les autres". Une tente dressée pour mettre en valeur la résistance des femmes activistes sahraouies dans les territoires occupés par le Maroc, et pour "faire connaître le sort des Sahraouis et de leur patrie sur la côte nord-ouest de l'Afrique, occupée par le Maroc depuis 1976, date à laquelle a pris fin l'occupation espagnole sur ce territoire", dernière colonie d'Afrique. "De l'extérieur, la tente d'Asria Mohamed dans un camp de réfugiés pourrait être confondue avec une habitation nomade typique à quatre portes, utilisée par les Sahraouis, peuple du Sahara occidental, bien qu'elle soit

plus petite", écrit l'auteur de l'article. Cependant, a-t-il poursuivi, "à l'intérieur, on retrouve une série de codes QR attachés à 19 melhfa, vêtements traditionnels portés par les femmes sahraouies, et qui ont été cousus sur les murs intérieurs de la tente, formant une tapisserie colorée". Selon "The Guardian", les visiteurs sont invités à scanner les codes QR pour plonger dans les histoires des femmes derrière chaque melhfa. "Lorsque vous vous approchez de - Khaimetna-, vous êtes subjugué par ce tissu coloré dont elle est faite et vous vous dites --oh, c'est tellement beau--. Mais lorsque vous scannez les codes QR, vous obtiendrez des histoires d'horreur", a affirmé le concepteur de la tente au journal anglais qui relève que cette tente est "un symbole d'identité, d'espoir et de résistance pour le peuple sahraoui". "J'ai demandé à 19 défenseuses des droits humains des territoires occupés de m'envoyer leurs melhfa", a-t-il raconté au "Guardian", soulignant que l'une des femmes lui avait envoyé une melhfa "tachée de sang lorsqu'elle avait été battue lors d'une manifestation." Le quotidien anglais, qui a saisi l'occasion pour faire connaître l'histoire du peuple sahraoui, son combat pour l'indépendance et ses souffrances dans les territoires occupés, a estimé que le festival "FiSahara" a marqué un tournant dans les camps, non seulement en tant que

porte-voix de la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination, mais aussi en changeant le regard porté par les étrangers sur ce peuple et sur son combat. "Le fait que les Sahraouis réalisent des films sur eux-mêmes, fait partie du processus de décolonisation", a expliqué l'artiste, cinéaste et militant pour le climat, Mohamed Sleiman Labat. "Mon art n'est pas destiné au divertissement. Il vise à remettre en question notre perception, à remettre en question le statu quo et à souligner l'importance de donner de l'espace aux voix et aux récits sous-représentés", a ajouté ce Sahraoui des camps de réfugiés au journal anglais. Pour un autre Sahraoui, "Khaimetna" est comme une pièce de monnaie à deux faces: "Une de résilience et une de souffrance". "Même si nous sommes des réfugiés touchés par le conflit, si vous venez dans les camps, vous voyez des gens danser et apprécier la vie. Lorsque vous lisez l'histoire de chaque femme, vous verrez la souffrance mais vous verrez aussi leur côté positif, certaines d'entre elles sont désormais écrivaines", a-t-il ajouté, regrettant que "les Occidentaux ne montrent souvent que le côté victime des réfugiés". "Je voulais aussi montrer notre force", a-t-il conclu.

RI (APS)

### NOUVELLE-CALÉDONIE

## DANS CERTAINS QUARTIERS DE NOUMÉA, LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT N'EST «PLUS ASSURÉ»

En Nouvelle-Calédonie, le contrôle de plusieurs quartiers « n'est plus assuré », a reconnu hier, vendredi, le représentant de l'État dans l'archipel français du Pacifique Sud, Louis Le Franc. Même s'il a estimé la situation « plus calme » après quatre nuits d'embrasement contre la réforme électorale et un bilan de cinq morts. « Des renforts vont arriver (...) pour contrôler les zones qui nous ont échappé ces jours der-

niers, dont le contrôle n'est plus assuré », a poursuivi le Haut-commissaire de la République, Louis Le Franc. Après trois nuits d'émeutes, commencées en réaction au dégel du corps électoral voté à l'Assemblée nationale dans la nuit de mardi à mercredi, le mouvement de contestation a tout de même été « plus calme » la nuit dernière (vendredi). Cependant, l'incendie d'une école et de deux entreprises est à dépla-

cer, a-t-il précisé. Quant à l'hôpital excentré de la capitale, il reste totalement inaccessible. Les ambulances qui transportent les urgences vitales doivent slalomer entre les voitures brûlées et les barricades, risquant au passage d'être prises à partie par des émeutiers. Malgré une décroissance des violences observée dès mercredi, la situation « reste très tendue, avait estimé le Premier ministre Gabriel Attal jeudi à

Paris. Le chef du gouvernement a promis « les sanctions les plus lourdes contre les émeutiers et les pillards ». De son côté, Gérard Darmanin, a informé que les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses interpellations et « dix leaders mafieux » de la Cellule de Coordination des Actions de Terrain (CCAT), la mouvance indépendantiste la plus radicale, ont été assignés à résidence.

T.A.A

## L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (468<sup>e</sup> PARTIE)

Par Miguel de Cervantes  
(1547-1616)

Celui-ci, quand il vit que le curé avait achevé son histoire, poussa un profond soupir et s'écria, les yeux mouillés de larmes :

« Oh ! seigneur, si vous saviez à qui s'adressent les nouvelles que vous venez de me conter, et comment elles me touchent dans un endroit tellement sensible, qu'en dépit de toute ma réserve et toute ma prudence, elles m'arrachent les pleurs dont vous voyez mes yeux se remplir ! Ce capitaine si valeureux, c'est mon frère aîné, lequel, comme doué d'une âme plus forte et de plus hautes pensées que moi et mon autre cadet, choisit le glorieux exercice de la guerre, l'une des trois carrières que notre père nous proposa, ainsi que vous le rapporta votre camarade, dans cette histoire qui vous semblait un conte de bonne femme. Moi j'ai suivi la carrière des lettres, où Dieu et ma diligence m'ont fait arriver à l'emploi dont vous me voyez revêtu. Mon frère cadet est au Pérou, si riche que, de ce qu'il nous a envoyé à mon père et à moi, non-

seulement il a bien rendu la part de fortune qu'il avait emportée, mais qu'il a donné aux mains de mon père le moyen de rassasier leur libéralité naturelle ; et j'ai pu moi-même suivre mes études avec plus de décence et de considération, et parvenir plus aisément au poste où je me vois. Mon père vit encore, mais mourant du désir de savoir ce qu'est devenu son fils aîné, et suppliant Dieu, dans de continuelles prières, que la mort ne ferme pas ses yeux qu'il n'ait vu vivants ceux de son fils. Ce qui m'étonne, c'est que mon frère, sage et avisé comme il est, n'ait point songé, au milieu de tant de traverses, d'afflictions et d'événements heureux, à donner de ses nouvelles à sa famille. Certes, si mon père ou quelqu'un de nous eût connu son sort, il n'aurait pas eu besoin d'attendre le miracle de la canne de jonc pour obtenir son rachat. Maintenant, ce qui cause ma crainte, c'est de savoir si ces Français lui auront rendu la liberté, ou s'ils l'auront mis à mort pour cacher leur vol.

D.C (à suivre...)



## LES MILLE ET UNE NUITS (131<sup>e</sup> PARTIE)

Par Antoine Galland  
(1646-1715)

Je me serais estimé trop heureux d'obtenir une si grande faveur en la demandant, pour la refuser après une offre si obligeante. La princesse me fit entrer dans un bain, le plus propre, le plus commode et le plus somptueux que l'on puisse s'imaginer ; et lorsque j'en sortis, à la place de mon habit, j'en trouvai un autre très riche, que je pris moins pour sa richesse que pour me rendre plus digne d'être avec elle. Nous nous assîmes sur un sofa garni d'un superbe tapis et le coussins d'appui, du plus beau brocart des Indes ; et, quelque temps après, elle mit sur une table des mets très délicats. Nous mangeâmes ensemble ; nous passâmes le reste de la journée très agréablement, et la nuit elle me reçut dans son lit. Le lendemain, comme elle cherchait tous les moyens de me faire plaisir, elle me servit au dîner une bouteille de vin vieux, le plus excellent que l'on puisse goûter ; et elle voulut bien, par complaisance, en boire quelques coups avec moi. Quand j'eus la tête échauffée de cette liqueur agréable : « Belle princesse, lui dis-je, il y a trop longtemps que vous êtes enterrée toute vive ; suivez-moi, venez jouir de la clarté du véritable jour dont vous êtes privée depuis tant d'années. Abandonnez la fausse lumière dont vous jouissez ici. — Prince, me répondit-elle en souriant, laissez là ce discours. Je compte pour rien le plus beau jour du monde, pourvu que de dix, vous m'en donniez neuf, et que vous cédiez le dixième au génie. » Princesse, repris-je, je vois bien que la crainte du génie vous fait tenir ce langage. Pour moi je le redoute si peu, que je vais mettre son talisman en pièces avec le grimoire qui est écrit dessus. Qu'il vienne alors, je l'attends. Quelque brave, quelque redoutable qu'il puisse être, e lui ferai sentir le poids de mon bras. Je fais le serment d'exterminer tout ce qu'il y a de génies au monde, et lui le premier. » La princesse, qui en savait les conséquences, me conjura de ne pas toucher au talisman. « Ce serait le moyen, me dit-elle, de nous perdre vous et moi. Je connais les génies mieux que vous ne les connaissez. » Les vapeurs du vin ne me permirent pas de goûter les raisons de la princesse ; je donnai du pied dans le talisman, et le mis en plusieurs morceaux.

A.G (à suivre...)



## LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (356<sup>e</sup> PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

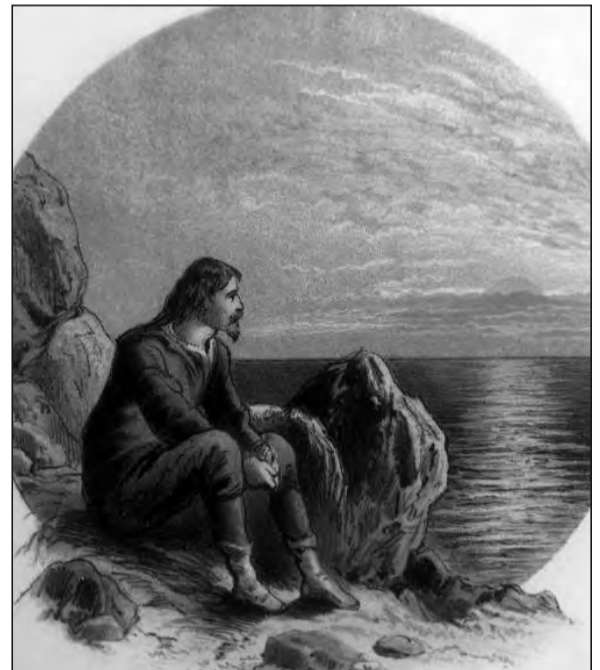
J'avoue que ce rêve n'avait rien de vrai à la lettre et dans les particularités ; mais l'ensemble en était si vrai, l'infâme et perfide conduite de ces trois fieffés coquins ayant été tellement au-delà de tout ce que je puis dire, que mon songe n'approchait que trop de la réalité, et que si plus tard je les eusse punis sévèrement et fait pendre tous, j'aurais été dans mon droit et justifiable devant Dieu et devant les hommes.

Mais revenons à mon histoire. Je v é c u s quelques

années dans cette situation d'esprit : pour moi nulle jouissance de la vie, point d'heures agréables, de diversion attachante, qui ne tinsent en quelque chose à mon idée fixe ; à tel point que ma femme, voyant mon esprit si uniquement préoccupé, me dit un soir très gravement qu'à son avis j'étais sous le coup de quelque impulsion secrète et puissante de la Providence, qui avait décrété mon retour là-bas, et qu'elle ne voyait rien qui s'opposât à mon départ que mes obligations envers une femme et des enfants. Elle ajouta qu'à la vérité elle ne pouvait songer à aller avec moi ; mais que, comme elle était sûre que si elle venait à mourir, ce voyage serait la première chose que j'entreprendrais, et que, comme cette chose lui semblait décidée là-haut, elle ne voulait pas être l'unique empêchement ; car, si je le jugeais convenable et que je fusse résolu à partir... Ici elle me vit si attentif à ses paroles et la regarder si fixement, qu'elle se déconcerta un peu et s'arrêta.

Je lui demandai pourquoi elle ne continuait point et n'achevait pas ce qu'elle allait me dire ; mais je m'aperçus que son cœur était trop plein et que des larmes roulaient dans ses yeux.

D.D





## COMME UN GRAIN DE FOLIE (8<sup>e</sup> PARTIE)

Résumé : Larbi arrive à son lieu de travail. Il est inquiet parce que personne n'a vu la mystérieuse caravane.

Par Kamel Aziouali

Comme ses collègues ne voulaient pas le croire, Larbi se mit à réfléchir. Quelque chose n'allait pas dans cette petite ville, pensa-t-il. Était-il concevable que tout un cirque avec ses jongleurs, ses musiciens, ses roulottes et sa ménagerie puissent se promener à la périphérie de la ville en provoquant un tintamarre monstre sans être vu ? Le cortège, qui s'étirait sur au moins cent mètres, aurait quand même dû provoquer un embouteillage spectaculaire. Trouverait-il en ville des automobilistes qui avaient souffert de son passage sur la route nationale qu'il avait empruntée pour arriver à son lieu de travail ? Il verrait tout à l'heure, à la fin de la visite du Wali. En attendant, il ferait mieux de s'acquitter de son travail, si possible avec un peu de zèle pour faire oublier son retard.

Dans l'atelier, il trouva ses deux apprentis en train de l'attendre. Sans même les saluer (pour gagner un peu de temps perdu ?), il leur demanda de jeter un coup d'œil sous le capot du fourgon qu'on leur avait ramené la



veille peu avant la fin du service. Puis, en se dirigeant vers un autre camion dont il voulait juste vérifier le ronflement du moteur, il se rappela que l'un des deux hommes venait d'à peu près le même endroit que lui. Ils avaient même souvent pris le même car. Parfois ils échangeaient quelques mots lorsqu'il leur arri-

vait de se retrouver assis l'un près de l'autre. Ah ! Oui... Nabil... comment n'y avait-il pas pensé plus tôt. C'était à Nabil qu'il fallait s'adresser en premier pour lui demander s'il n'avait rien vu d'inhabituel sur la route en venant au travail... Il ne lui parlerait pas du cirque mais juste de "quelque chose d'inhabituel". Il fallait que

ce soit lui qui évoque le premier le mot « cirque ». Il tourna les talons et s'approcha de son apprenti et lui posa la question qui lui tenait à cœur depuis quelques secondes. Pauvre Larbi ! Il était loin de soupçonner la réponse qu'allait lui servir Nabil.

K.A (à suivre...)

## L'ARGENT, ENNEMI DES...FOYERS ? (1<sup>re</sup> PARTIE)

Chaque matin, Ali, trente-neuf ans, pour se rendre au lycée où il exerce le métier de professeur de sciences naturelles, prenait avec lui un billet de deux cents dinars pour payer son transport en bus et ses éventuelles dépenses.

Par Tania Hamadi

C e matin-là, en le voyant prendre un autre billet de l'armoire, Sonia, sa femme de trente ans, lui dit :

- Il ne reste que deux mille dinars, à la maison, Ali... Et nous ne sommes que le 20 du mois.

- Tu veux dire qu'il ne nous reste deux mille dinars pour affronter une dizaine de jours ? Mais c'est la catastrophe. Mais où est parti tout le salaire ?

- Nous l'avons dépensé, ...Ce mois-ci, en plus des dépenses habituelles, nous avons payé les factures de l'électricité et du gaz, celle du téléphone et puis...tu as acheté une paire de chaussures.

Pendant que son épouse lui parle, Ali la regarde avec des yeux exorbités. Quand elle a fini de parler, il se laisse tomber sur le bord du lit et se tient la tête.

- Mais c'est la catastrophe, Sonia...Où allons-nous comme ça ? Avant, nous étions préoccupés parce que nous n'arrivions pas à mettre de l'argent de côté, maintenant, cet argent ne nous suffit même pas pour subvenir à nos besoins. Que faut-il faire ?

- Je ne sais pas...

- Avant je fumais et j'étais un adepte du café...J'ai cessé de fumer et je ne bois presque plus de café pour faire des économies. Non seulement ça ne suffit pas mais notre situation ne cesse d'empirer...Si le lycée où je travaille ne se trouvait pas à six kilomètres d'ici, je m'y rendrais à pieds.

- Et cela ne suffira pas, non plus...

- Si j'étais prof de maths ou de sciences physiques, je donnerais des cours particuliers mais je suis prof de sciences naturelles et les élèves n'éprouvent pas le besoin de suivre des cours particuliers. Oh ! Mon Dieu ! Tu sais que je n'ai plus envie d'aller travailler ? hurle Ali.

- S'il te plaît, Ali, baisse ta voix. Nos deux enfants viennent de se réveiller... Il ne faut pas qu'ils sachent que nous avons des soucis d'argent...

- Oui...Tu as raison...Cela risque de les perturber. Bon...Je vais me rendre au lycée et à mon retour, nous discuterons de tout cela...

Ce jour-là, dans le souci de réaliser des économies, Ali fut tenté de ne pas payer les 15 DA du bus...puis, il maudit Satan et se dit que la solution était à trouver ailleurs.

Ce jour-là, il était si mal en point qu'il n'était



pas parvenu à donner de cours.

Ce matin-là, en le voyant prendre un autre billet de l'armoire, Sonia, sa femme de trente ans, lui dit :

- Il ne reste que deux mille dinars, à la maison, Ali... Et nous ne sommes que le 20 du mois.

- Tu veux dire qu'il ne nous reste deux mille dinars pour affronter une dizaine de jours ? Mais c'est la catastrophe. Mais où est parti tout le salaire ?

- Nous l'avons dépensé, ...Ce mois-ci, en plus des dépenses habituelles, nous avons payé les factures de l'électricité et du gaz, celle du téléphone et puis...tu as acheté une paire de chaussures.

Pendant que son épouse lui parle, Ali la regarde avec des yeux exorbités. Quand elle a fini de parler, il se laisse tomber sur le bord du lit et se tient la tête.

- Mais c'est la catastrophe, Sonia...Où allons-nous comme ça ? Avant, nous étions préoccupés parce que nous n'arrivions pas à mettre de l'argent de côté, maintenant, cet argent ne nous suffit même pas pour subvenir à nos besoins. Que faut-il faire ?

- Je ne sais pas...

- Avant je fumais et j'étais un adepte du café...J'ai cessé de fumer et je ne bois

presque plus de café pour faire des économies. Non seulement ça ne suffit pas mais notre situation ne cesse d'empirer...Si le lycée où je travaille ne se trouvait pas à six kilomètres d'ici, je m'y rendrais à pieds.

- Et cela ne suffira pas, non plus...

- Si j'étais prof de maths ou de sciences physiques, je donnerais des cours particuliers mais je suis prof de sciences naturelles et les élèves n'éprouvent pas le besoin de suivre des cours particuliers. Oh ! Mon Dieu ! Tu sais que je n'ai plus envie d'aller travailler ? hurle Ali.

- S'il te plaît, Ali, baisse ta voix. Nos deux enfants viennent de se réveiller... Il ne faut pas qu'ils sachent que nous avons des soucis d'argent...

- Oui...Tu as raison...Cela risque de les perturber. Bon...Je vais me rendre au lycée et à mon retour, nous discuterons de tout cela...

Ce jour-là, dans le souci de réaliser des économies, Ali fut tenté de ne pas payer les 15 DA du bus...puis, il maudit Satan et se dit que la solution était à trouver ailleurs.

Ce jour-là, il était si mal en point qu'il n'était pas parvenu à donner de cours.

T.H (à suivre...)

## TRAUMATISMES OCULAIRES

## L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION CONTRE LES ACCIDENTS SOULIGNÉE

**Le président de la Société algérienne d'Ophthalmologie (SAO), Pr Mustapha Djabour, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de la prévention contre les accidents à l'origine des traumatismes oculaires, notamment ceux affectant les enfants, à l'instar des accidents domestiques et de jeux.**

"Il faut un regain d'intérêt pour la prévention contre les traumatismes oculaires induits par les accidents, notamment les plus fréquents, comme les incidents domestiques et de jeux et qui touchent plus généralement les enfants", a précisé Pr Djabour, en marge du 36ème Congrès scientifique de la SAO.

Il a plaidé, à ce propos, pour la multiplication des campagnes de sensibilisation sur cette thématique, par voie médiatique, mais aussi au niveau des établissements scolaires, crèches, espaces publics, tout en rappelant le rôle des parents sur ce type de risques pour leurs enfants.

Il est ainsi recommandé aux parents de garder les enfants loin des produits caustiques (acides, oxydants, etc), des liquides bouillants, des objets tranchants, a ajouté Pr Djabour, qui est également chef de service d'Ophthalmologie au CHU Lamine-Debaghine de Bab El-Oued (Alger).

S'agissant du suivi thérapeutique des traumatismes oculaires, le spécialiste a assuré que "quelle que soit leur nature, les services hospitaliers sont en mesure de les prendre en charge et de les réparer", ces derniers étant dotés des "moyens nécessaires



pour y faire face". "La seule situation face à laquelle nous n'avons pas de solution, c'est lorsque nous avons un œil explosé. A défaut de redonner vie à cet organe, nous ne pouvons que son remplacement par une prothèse oculaire", a-t-il relevé. Abordant, par ailleurs, le volet de la greffe de la cor-

née qui était problématique par le passé, le président de la SAO a affirmé que cette préoccupation "ne se pose plus aujourd'hui", précisant que le service dans lequel il exerce "reçoit les greffons de manière régulière et au fur et à mesure des besoins". Nombre de thématiques sont pro-

grammées à l'occasion de ce Congrès, portant entre autres, sur "La terminologie et la classification des traumatismes oculaires", "Les traumatismes oculaires pénétrants chez l'enfant", et "Les particularités de la réparation juridique des traumatismes orbitaires chez l'enfant".

R.C

## MOIS DU PATRIMOINE

## LE "HAÏK", UN SYMBOLE DE L'ÉLÉGANCE, DE L'IDENTITÉ ET DE LA RÉSISTANCE DE LA FEMME ALGÉRIENNE

Le haïk, vêtement traditionnel longtemps porté par la femme algérienne, demeure un legs vestimentaire séculaire et un symbole de l'identité, de l'élégance, de la pureté, de la décence, et de la résistance de la femme algérienne.

Si son utilisation a régressé ces dernières décennies, le haïk résiste toujours au temps à travers sa manifestation dans certaines villes où de nombreuses femmes âgées continuent de porter avec fierté ce voile, indissociable du trousseau de la mariée dans certaines régions.

Constitué d'une longue étoffe rectangulaire unique de laine ou de soie, de couleur blanche, crème ou noire qui recouvre tout le corps, le haïk se décline sous différents types et noms à travers les différentes régions du pays.

Son apparition en Algérie et dans le Maghreb arabe, remonte au XVIe siècle avec la chute de l'Andalousie et l'arrivée des Andalous en Afrique du Nord, selon des chercheurs, alors que d'autres chercheurs affirment que l'apparition du haïk en Algérie remonte à l'époque ottomane, en s'appuyant sur l'ouvrage "Topographie et histoire générale d'Alger", de l'historien espagnol Diego de Haido (captif à Alger à la fin du XVIe siècle), qui avait évoqué le "haïk" comme un habit féminin algérien.

La conservatrice du patrimoine au Musée national du Bardo, Bakouri Farida, soutient que le haïk, est apparu en Algérie et dans plusieurs villes d'Afrique du Nord, avec l'arrivée de familles andalouses après la chute de Grenade en 1492, avec comme bagages traditions vestimentaires, culinaires et musicales notamment.

Ces traditions, poursuit-elle, se sont progressivement incrustées dans plusieurs villes algériennes, induisant également une transformation dans la culture vestimentaire féminine dans certaines villes, comme Alger, Blida et Tlemcen.

"Les preuves historiques attestent que les femmes en Algérie et en Afrique du Nord avaient des costumes similaires au haïk, avant et pendant la période ottomane, cou-

vrant tout le corps par convenance sociale ou religieuse".

Mme Bakouri explique que le haïk se décline sous différents modèles et formes. M'rama dans le centre du pays (Alger, Blida ..) que les femmes portaient avec "Laâdjar", une voilette qui recouvre le bas du visage, ne laissant apparaître que les yeux. Dans l'est, elles portent "El mlaya" noire, dans l'ouest "El K'sa" et dans le sud "El Melhfa".

Le chercheur en patrimoine, Lakhdar Chouli, propose, quant à lui, le classement du haïk comme élément du patrimoine national, dans le but de le préserver et le valoriser comme un symbole de l'identité nationale.

## Élément de résistance contre le colonialisme

Au-delà de sa valeur vestimentaire et sa portée sociale, le haïk est un élément important de l'identité nationale, et aussi un symbole de la résistance de la femme algérienne contre le colonialisme français.

Drapées dans le haïk pour se faufiler à travers les mailles des paras français, les moudjahidate transportaient des bombes, des armes et de l'argent, alors que leurs compagnons d'armes parmi les hommes, n'hésitaient pas, quant à eux, à le transformer en moyen de "camouflage" le temps d'une opération, pour tromper la vigilance de l'ennemi et exécuter leurs missions.

Le film "La Bataille d'Alger" (1966) du réalisateur italien Gillo Pontecorvo, qui célèbre l'héroïsme du peuple algérien contre le colonialisme français, est l'une des œuvres cinématographiques qui ont immortalisé le haïk.

L'écrivain et psychiatre martiniquais, Frantz Fanon, qui vivait à Blida, a également consacré, dans son célèbre ouvrage "L'an V de la Révolution algérienne" (1959), un chapitre à la symbolique du "haïk" dans le contexte colonial.

Pour Fanon, auteur et grande figure du combat contre le colonialisme, le haïk algérien était un mécanisme de résistance et un élément important de l'identité nationale.

R.C

## ARCHÉOLOGIE

## LANCÉMENT À KHENCHELA DES PREMIÈRES FOUILLES SCIENTIFIQUES SUR LE SITE DE KSAR BAGHAÏ

Les premières fouilles scientifiques sur le site archéologique de Ksar Baghaï, dans la commune de Baghaï (wilaya de Khenchela), ont été lancées, mercredi après-midi.

Le coup d'envoi de ces fouilles, qui devront se poursuivre pendant 20 jours dans une première étape, a été donné sur le site archéologique de Ksar Baghaï, également appelé Ksar El Kahina, par le wali de Khenchela, Youcef Mahiou, accompagné du directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani, et de la directrice du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Amel Soltani.

L'opération, menée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et coïncidant avec le mois du patrimoine (18 avril-18 mai), est assurée par une équipe de sept chercheurs du CNRA assistés par des enseignants et étudiants en archéologie de la wilaya de Khenchela et ses environs, a indiqué à l'APS M. El Alouani.

Pr. Kamel Meddad, chercheur du CRNA et chef de projet de ces fouilles, a indiqué à l'APS que la première étape de ces fouilles porte sur la reconnaissance du site et de sa topographie, l'identification précise des phases historiques du site et la collecte du plus grand nombre de données archéologiques.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de ces fouilles, qui se dérouleront en plusieurs périodes intermittentes, a ajouté le chercheur estimant que Ksar Baghaï est un site historique vierge puisque la dernière fouille effectuée date des années 1940, durant la période d'occupation coloniale. Il a également inscrit ces fouilles dans le cadre du projet de la carte archéologique de l'Algérie qui vise à identifier avec exactitude les périodes et caractéristiques des sites archéologiques à travers l'ensemble des wilayas du pays, soulignant que le centre a mené en 2023 plusieurs fouilles sur des sites à l'Est du pays au titre de ce projet.

Les chercheurs présents, a-t-il ajouté, exploiteront ces fouilles pour initier les étudiants qui les accompagnent aux techniques modernes et à la lecture des différentes phases historiques en fonction des pièces archéologiques mis au jour.

Pr. Meddad a relevé que l'équipe de chercheurs du CNRA, qui ont lancé le mois passé les premières fouilles sur les sites Aqua Sirence et Ala Miliaria dans la wilaya de Mascara, a programmé durant le mois de mai courant d'autres fouilles sur des sites archéologiques des wilayas de Tébessa, Mila, Biskra, Sidi Bel Abbès, Relizane et d'Oran dans le cadre du projet de la carte archéologique de l'Algérie.

Distant de 9 km du centre-ville de Khenchela, le site de Ksar Baghaï est un site archéologique de l'Antiquité classé bien culturel national protégé depuis novembre 1999.

Ses vestiges sont enfouis sous terre, ce qui a nécessité la programmation de fouilles scientifiques pour les mettre au jour, rappelle-t-on.

R.C



## LECTURE

# MOULOUJJI PRÉSIDE L'OUVERTURE DU SALON NATIONAL DU LIVRE DE DJELFA

**La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a donné, à Djelfa, le coup d'envoi officiel des festivités du "Salon national du livre" organisé par son département dans cette wilaya à travers l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).**

**E**n marge de l'ouverture de cette manifestation, la ministre a précisé que ces festivités marqueront le lancement d'une série de salons nationaux qui seront organisés à travers l'ensemble des wilayas du pays durant la période allant du 15 mai à la fin de l'année en cours. Ces salons concerneront, dans un premier temps, six wilayas de différentes régions du pays.

"Nous avons élaboré notre approche culturelle d'urgence qui met l'accent sur le livre en tant que matière vitale et stratégique (...) Nous avons également activé des mécanismes qui étaient restés gelés, tels que le calcul de la redevance sur la reproduction linéaire", a déclaré Mme. Mouloudji.

La ministre a mis en exergue les efforts continus de son secteur pour dynamiser le marché du livre, élargir le lectorat et diffuser la connaissance, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Mme Mouloudji a ajouté que dans le cadre des efforts de son département ministériel, un forum du livre a été créé, à travers lequel des cen-



taines de rencontres importantes ont été organisées dans les bibliothèques et les espaces de lecture publics dans les différentes wilayas du pays. De même, le concours de lecture a été encouragé à travers des compétitions organisées au niveau des établissements sous tutelle."

La ministre a indiqué que ces manifestations, auxquelles prennent part des maisons d'édition de différentes wilayas du pays, avec la participation d'écrivains de Djelfa et d'ailleurs, pré-

voient un riche programme avec l'organisation de nombreuses activités culturelles et intellectuelles telles que des conférences, des colloques et des ateliers de lecture dédiés aux enfants.

Elle a, par ailleurs, souligné que le choix de Djelfa "n'est pas fortuit" précisant qu'il vient en application des engagements envers cette wilaya qui compte des créateurs et des élites qui ont honoré l'Algérie dans de nombreuses manifestations arabes et in-

ternationales. A ce titre, la wilaya a déjà organisé en février dernier le Forum international du roman et aujourd'hui, un salon national du livre.

Sillonnant les différents pavillons du salon organisé à la salle omnisports "Azzouzi", au chef-lieu de la wilaya, Mme Mouloudji a eu quelques échanges avec les exposants parmi les jeunes éditeurs, écrivains et littéraires innovants, outre des poètes et des universitaires.

Un grand espace a été consacré aux enfants, avec au programme de nombreuses activités, des ateliers de dessin et d'écriture.

Le salon qui porte le nom du poète et philosophe Abbas Bouhhal, originaire de la wilaya de Djelfa (1953-2006), constituera également une occasion pour faire connaître les intellectuels, écrivains et poètes de la région, à travers un programme diversifié, de conférences, soirées poétiques et séances de ventes-dédiées.

Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 25 mai, verra la participation de 49 maisons d'édition de différentes wilayas, réparties sur 42 pavillons, sur une superficie de 800m<sup>2</sup>, avec 12.000 titres.

Ce salon national du livre sera une occasion pour le public de rencontrer des personnalités littéraires illustres telles que Wassini Laaredj, Rabia Djelti et Lezhari Lebtar, et de découvrir de jeunes romanciers et poètes talentueux.

RC

## SUR LES PLANCHES

# LA GÉNÉRALE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE "ED'DIPLOMASSI ZEWED'HA" PRÉSENTÉE À ALGER

La générale de la pièce de théâtre "Ed'Diplomassi zewed'ha", qui explore la fragilité et les appréhensions injustifiées chez l'individu qui finit par s'abandonner à la peur, a été présentée, jeudi à Alger, devant un public relativement nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène par Khaled Ouanouki sur une fusion judicieuse de sa conception des textes, "Un diplomate" et "Le drame", deux nouvelles du grand dramaturge russe Anton Tchekhov (1860-1904). Produit par le Théâtre régional "Ahmed-Benbouzid" de Djelfa, "Ed'Diplomassi zewed'ha", représentera l'Algérie en Russie, lors du 42e Festival international du théâtre "Melikhovskaya Vesna" (le printemps à Melikhovo), prévu du 17 au 26 mai dans la ville du dramaturge russe "Melikhovo" (70 kilomètres au sud de Moscou). Le traitement dramaturgique du texte, ayant été soumis aux bons soins du critique et enseignant à l'Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS), Brahim Nouel, le spectacle, d'une durée de 60 mn, raconte l'histoire de quatre jeunes comédiens en devenir, qui s'exercent dans la préparation d'une pièce de théâtre, où le spectre de voir le présent et le passé s'affronter nourrit en eux des peurs intenses. "La peur pour soi et pour les autres, est un phénomène que l'on se crée soi-même sans se rendre compte!...", explique le metteur en scène qui suggère pour vaincre ses peurs, d'opter plutôt pour la "voie de l'amour, de la joie de vivre, et de la tolérance dans la vie". Promis à de belles carrières, les jeunes comédiens, Mohamed Amar (El Hodhi), Kamel Ouanouki (Aristakh1), Kamel Djelfaoui (Mikhaél) et Khaled Benlahrèche (Aristakh 2), ont rendu une prestation pleine et réussie devant un public recueilli, parmi lequel les directeurs du TNA, du TR de Djelfa et de l'ISMAS,

Mohamed Yahiaoui, Abdenacer Khelaf et Mohamed Boukerras, respectivement. Au regard des exigences dictées par le spectacle, à savoir, la maîtrise de la technique du théâtre dans le théâtre, savoir concilier le "courant de l'Ecole réaliste", à celui du "comique ou burlesque" tout en donnant la juste mesure à l'"exagération dans le drame" et l'équilibre entre des intonations aux registres de jeu différents, les comédiens ont réussi à porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges directs, ascendants et soutenus. La scénographie, œuvre d'Ahmed Rezzag, également conseiller artistique du metteur en scène, aura été d'un apport concluant au spectacle car suggérant deux espaces, un intérieur avec une entrée et un bureau, et un extérieur avec une charrie orientée côté cour et attachée à une longue laisse qui insinue la présence de chevaux. L'ambiance feutrée, voire sombre créée par un éclairage de circonstance, a appuyé le climat d'anxiété et de peur, thématique première du spectacle, également soutenue par un choix de bruitages et de corpus musicaux efficace, qui a bien servi les atmosphères de la trame dans ses différentes situations, empreintes d'anxiété et d'incertitudes. "Eviter les appréhensions inutiles et évacuer les peurs injustifiées pour se tourner vers les autres avec le sourire et la joie du vivre ensemble, est la seule voie du salut pour l'individu qui cherche à vivre dans la paix et la sérénité!...", a conclu Khaled Ouanouki. A l'issue du spectacle les comédiens, le metteur en scène, et l'ensemble du personnel technique ont été longtemps applaudis, après avoir salué le public sur les airs emballants de "Kalinka", une des chansons populaires russe.

RC (APS)

## MUSIQUE SYMPHONIQUE

# OUVERTURE À ALGER DU 13<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL

Le Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), s'est ouvert jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, lors d'une cérémonie officielle en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Rehaussé par la présence de membres du gouvernement, de représentants de hautes institutions de l'Etat et du corps diplomatique accrédité en Algérie, le spectacle d'ouverture a été animé par les Orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de "Suzhou" de la Chine, invitée d'honneur de cette édition, sous la direction, en alternance, des maestros, Lotfi Saïdi et Chen Xieyang. Dans son allocution, la ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le Festival international de musique symphonique est devenu "un rendez-vous international qui réunit de grands noms de la musique universelle". L'ouverture de la 13<sup>ème</sup> édition de cet événement, a-t-elle souligné, "coïncide avec le 16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble en paix, initiée par l'Algérie et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2017, sur proposition de l'Algérie". Pour Mme Mouloudji, le choix de cette date-symbole "confirme l'engagement et l'attachement des dirigeants politiques, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux principes de la propagation de la paix et du rejet des attaques à la souveraineté et à la sécurité des peuples". Pour sa part, le commissaire du Festival, Abdelkader Bouazzara, a relevé que l'organisation de ce festival dédié à la musique symphonique est "l'aboutissement d'une longue sensibilisation du public à la musique universelle et insérer l'Algérie dans cet univers". Sous la direction en alternance du maestro chinois Chen Xieyang et le chef d'orchestre algérien Lotfi Saïdi, les instrumentistes des deux ensembles ont revisité des pièces célèbres de la musique universelle devant un public nombreux. Des pièces de Georges Bizet, de Carl Orff avec une adaptation de "Carmina Buana", de Tchaïkovsky, ou encore "danses polovstiennes" de Alexandre Borodine, ont été exécutées par les deux orchestres dans une ambiance originale. Le spectacle a été également marqué par la participation du Chœur polyphonique de la wilaya d'Alger et du chanteur du malouf, Abbès Righi. En hommage à la Palestine et au combat des Palestiniens contre l'occupation sioniste, l'interprète de l'andalou Asma Alaa, a rendu "asbah andi el ane boundoukiya" (J'ai maintenant un fusil), chanson composée par Mohamed Abdelwahab sur un poème écrit par Nizar Kabbani. Chantée, pour la première fois en 1968 par Oum Keltoum, la chanson salue la lutte et la résistance des Palestiniens face à l'ennemi sioniste. Les ministres des Finances, Laaziz Faid, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, le président de la Cour Constitutionnelle, Omar Belhadj, le Conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, ont assisté à la cérémonie d'ouverture, aux côtés de représentants de différentes institutions et du corps diplomatique accrédité en Algérie. Outre l'Algérie, pays hôte représenté par l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, des ensembles venant de treize pays, notamment d'Allemagne, France, Italie, Autriche, Egypte, Syrie, Tunisie, République Tchèque, Russie et du Venezuela, qui marque sa première participation à cet événement, animeront la 13<sup>ème</sup> édition de cet événement dédié à la musique savante. Les orchestres Klenke-Quartet (Allemagne) et Zuzho (Chine) sont au programme de la soirée de vendredi à partir de 19h.

RC

## LE FEU DE LA CAVERNE

*Il arrive parfois que des enfants posent des questions difficiles à leurs parents. Ceux-ci pour ne pas trahir leur manque de culture, inventent des histoires. Des histoires qui sont parfois très belles.*

Par Kamel Aziouali

Le feu était très craint autrefois. Dès que des nuages gris assombrissaient le ciel, les hommes se mettaient à prier dans l'espoir de conjurer la colère des divinités qui, selon eux, s'apprêtaient à jeter du haut de leur retraite céleste le terrible feu qui transforme les forêts en amas de cendres ainsi que tous les êtres vivants qui ont le malheur de se trouver sur son chemin.

Avec le temps, les hommes évoluèrent et changèrent de comportement à l'égard de la nature et de ses éléments. Ils n'ont plus peur du feu. Ils ont appris à l'allumer et à l'utiliser pour cuire leurs aliments et se protéger du froid et des fauves. A quel moment de l'histoire humaine et comment les hommes ont-ils pu vaincre leur peur et percer les secrets du feu ? Les réponses à ces deux questions ne sont, à ce jour, que des hypothèses que viennent étayer un tant soit peu des mythes millénaires. En Afrique de l'Ouest par exemple, il existe de nombreux récits mythiques tendant à faire admettre que le feu a été transmis aux hommes par un héros fantastique et qui serait le père de tous les forgerons. Ce serait d'ailleurs lui qui aurait enseigné aux hommes tout ce qu'ils savent. Si dans cette partie de l'Afrique, le feu est venu du ciel, dans l'Est, par contre, son origine se situerait dans le ventre de la terre comme l'affirme ce récit du sud de notre pays.

On raconte qu'un chasseur était parti voir un de ses amis pour lui emprunter une lance.

- Et que vas-tu faire avec cette lance ? lui demanda son ami.



- Je l'utiliserai pour chasser le porc-épic.

- Prends-la, mais garde-toi de la perdre ; c'est la seule arme que je possède.

Le chasseur prit la lance et s'en alla. Il n'eut pas à chercher longtemps. Il trouva un porc-épic à l'orée de la forêt. Il leva son bras, visa, prit élan et projeta la lance qui alla se ficher sur le dos du malheureux animal. Quoique gravement atteint, celui-ci trouva assez de force pour s'enfuir et se glisser dans un terrier en emportant avec lui l'arme qui l'avait frappé.

Le chasseur aurait abandonné volontiers la partie, mais il se devait de récupérer l'arme afin de la

restituer à celui qui la lui avait prêtée. A l'aide de ses mains, il élargit le trou par lequel s'était enfuie sa proie, et quelle ne fut sa surprise lorsque, au lieu d'un minuscule terrier, il avait trouvé une profonde caverne striée de galeries obscures. Et au fond de l'une d'elles, il crut apercevoir de la lumière. Il s'y glissa et se dirigea vers elle. Quand il fut parvenu à l'endroit d'où provenait la lumière, il y trouva tout un clan assis autour d'un feu ! Cette chose mystérieuse qu'il redoutait tant et qui avait plus d'une fois incendié les forêts et brûlé vifs les animaux et les hommes qui s'y trouvaient. Il allait s'enfuir mais des bras le retinrent

et des voix avenantes l'invitèrent à s'asseoir et à manger. La viande cuite qu'on lui avait donnée était bien meilleure que celle qu'il avait coutume de manger et qui était crue. Une fois rassasié, ses hôtes lui apprirent l'art de faire du feu. Art qu'il enseigna pour la suite à ses frères et qui, à leur tour, le transmirent à tous les hommes.

Cette légende ne dit rien sur la manière dont les hommes de la caverne ont appris à faire du feu. C'est là un mystère qui n'a jamais été percé. Un mystère sans lequel une légende ne serait jamais une légende. Une légende dont les enfants curieux se contentent. A défaut de mieux.

K.A

### ASSEV ! (\*)

**“Eduquer un enfant, c'est tracer un sillon sur une roche  
Eduquer un homme, c'est tracer un sillon sur du sable.”**

*On racontait autrefois qu'un paysan avait rencontré un de ses amis et l'avait invité chez lui pour partager son déjeuner.*

Le paysan égorga, pour la circonstance, l'un de ses plus gros poulets que sa femme servit quelque temps après avec un plantureux plat de couscous dont l'éclatante blancheur rappelait celle des cimes enneigées. Les deux hommes s'apprêtaient à manger, lorsque le fils du paysan, âgé de sept ans, s'installa confortablement à côté des deux adultes dont il avait projeté de partager le repas. Le père regarda alors du côté de la porte, fit claquer ses mains et cria : " Assev ! Assev ! " (1). L'invité, tout d'abord, crut que ce cri était destiné à quelque chat mais quand il eut vu l'enfant se lever (2) et sortir de la maison, il comprit. Son père avait feint de chasser un chat mais en réalité, c'était à lui qu'il s'était adressé très discrètement ! Voilà quelqu'un qui a bien éduqué son fils, pensa-t-il.

Quelques jours s'écoulèrent. L'ami à son tour, invita le paysan chez lui. Il lui fit préparer un merveilleux repas : c'était également du couscous mais agrémenté de gros morceaux de viande de bœuf.

Au moment où les deux hommes allaient manger le fils du maître de la maison, âgé de sept ans lui aussi, s'avança et s'assit à proximité des deux grandes personnes. Voulant à son tour montrer qu'il avait bien éduqué son fils aussi, l'ami caressa sa longue moustache et cria : " Assev ! Assev ! " Malheureusement l'enfant ne se leva pas.

Pire, il se saisit d'un morceau de viande dont il n'en fit qu'une bouchée ! Son père avait beau s'égosiller en renouvelant le cri, l'enfant demeura impassible ! Le paysan comprit alors que ce n'était que depuis que son ami était allé chez lui qu'il avait décidé de donner à son fils quelques rudiments de bonne conduite. Il sourit alors et dit à son ami sur un ton grave, comme



s'il voulait que ses paroles restent gravées dans son esprit : "Ne te fatigue pas, ô mon ami ! " Assev " n'est efficace que si on l'inculque en très bas âge ".

C'est depuis ce jour-là, peut-être, que les montagnards de notre pays ont pris l'habitude de dire à ceux qui s'ingénient en vain de corriger leur progéniture devenue adolescente : "Assev, c'est en bas âge ! "

Cette conception de l'éducation rejoint celle

ayant cours dans tout le reste de l'Afrique. Les Africains sont unanimes à dire que pour avoir un arbre sain et droit, il faut le redresser et le soigner quand il est arbrisseau car « un arbre tordu restera toujours tordu quoiqu'on fasse ».

K.A

(\*) **Assev**: Cri avec lequel on fait peur à un chat pour l'éloigner.



## FOOTBALL/MONDIAL 2026

# LA FIFA PROCÈDE AU CHANGEMENT DES ARBITRES DU MATCH ALGÉRIE-GUINÉE

La Fédération internationale de football (FIFA) a procédé au changement de deux arbitres (l'arbitre central et le 4e arbitre) devant officier la rencontre Algérie-Guinée prévue le 6 juin 2024 au stade Nelson Mandela de Baraki pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Désormais, c'est l'éthiopien, Tessema Bamlak Weyesa, qui dirigera le match et sera donc assisté de Elvis Guy Noupue Nguegoue (Cameroun) et Liban Abdoulrazack Ahmed (Djibouti).

Le quatrième arbitre sera éthiopien, en l'occurrence, Tewodros Mitiku.

Quant au commissaire au match, la FIFA a désigné Jean-Dieter Masamba Malunga (RD Congo).

Pour rappel, la commission d'arbitrage de la FIFA avait désigné dans premier temps le Gabonais, Pierre Ghislain Atcho, pour diriger cette rencontre avant d'être remplacé par l'arbitre éthiopien Tessema.

Pour le match Ouganda-Algérie, prévu le lundi 10 juin au Mandela National Stadium à Namboole à Kampala (17h00, heure algérienne), comptant pour la 4e journée des qualifications, la FIFA a désigné un quatuor béninois composé d'Adissa Abdul Rapiou Ligali (arbitre central), assisté de Gbèmassiandan Narcisse Kouton (1er assistant) et Lucien Todégnon Hontonnou (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Dédjinnanchi Tanislas Ahomlanto.



Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024: face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées des qualifications du mondial 2026, disputées en novembre

2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (0-2).

Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme

la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

R.S

## JUDO/MONDIAUX 2024 INDIVIDUELS CINQ ATHLÈTES POUR HONORER L'ALGÉRIE À ABU DHABI

La sélection algérienne de judo, composé de cinq athlètes (4 messieurs, 1 dames) a rallié vendredi matin Abu Dhabi aux Emirats arabes unis pour prendre part aux Championnats du monde individuels prévus du 19 au 23 mai avec la participation de 669 judokas représentants 109 pays.

Pour ce rendez-vous mondial, la direction technique nationale a retenu cinq athlètes, Kais Moudeter (-66 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames.

Selon les organisateurs, 669 judokas (354 messieurs et 315 dames), représentant

109 pays ont confirmé leur participation à cette compétition, susceptible d'offrir pas moins de 2000 points aux vainqueurs dans les différentes catégories de poids.

Au dernier ranking olympique de la Fédération internationale de judo (IJF), publié le 7 mai dernier, Amina Belkadi (-63 kg), médaillée de bronze au Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan), s'est hissée à la 18e place du classement, assurant provisoirement sa qualification aux JO de Paris 2024, tout comme son compatriote Dris Messaoud (-73 kg) qui a pourtant perdu une place et occupe la 15e position.

Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique

est dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar recule de deux places et se positionne au 40e rang avec 1310 pts. Un total de points qui lui permet d'intégrer le quota de qualification continental.

En revanche, Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) qui est logé à la 41e place de la nouvelle édition du classement olympique n'est pas dans le quota de qualification continental et devra faire plus lors des prochaines compétitions pour espérer décrocher le précieux sésame.

La période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

R.S

## PREMIER GRAND PRIX DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TRIATHLON

### VICTOIRE DE ACHWAK TERKI ET OUSSAMA HELLAL BERROUANE

Les triathlètes Achwak Terki de Constantine chez les dames et Oussama Hellal Berrouane du club "Area Oran" chez les messieurs, ont remporté le 1er grand prix national du triathlon de la fédération, catégorie élite, disputé vendredi au complexe touristique "les Andalouses" d'Oran.

Chez les femmes, la première place est revenue à Terki Achouak de Constantine suivie de Chaima Hilal Berrouane du club "Area Oran" et Kheris Amira de Blida.

De son côté, Hellal Berrouane Oussama s'est imposé chez les messieurs devant Samy Agab du club "Mont Riant" d'Alger, tandis que Wael Ayni du club "Mont Riant" également, a complété le podium.

La catégorie élite, sur laquelle les projecteurs étaient orientés en raison de la participation des athlètes de la sélection nationale, a parcouru 750 mètres nage en mer, 20 km

course à vélo et 5 km course à pied.

Chez les juniors, c'est Mohamed Amine Ouadah de Skikda qui s'est illustré, alors que Lilia Chater d'Oran a devancé les filles de la même catégorie.

Ce grand prix national de Triathlon, organisée par la Fédération algérienne de Triathlon en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran et l'Association triathlon North-Africa, a été marqué par la participation de 400 sportifs de 17 wilayas.

Les lauréats de cette compétition ont été honorés en présence des membres de l'instance fédérale de triathlon et des représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran.

R.S

## TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME 2024 UNE AUTRE VICTOIRE POUR HAMZA YACINE

Le coureur algérien, Hamza Yacine, a signé une deuxième victoire d'étape sur le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), en s'imposant au sprint vendredi à Sétif devant ses compatriotes Youcef Reguigui et Nassim Saidi, pour le compte de la sixième étape longue de 186,5 km.

Déjà vainqueur lors de la première étape à Sidi Bel Abbès, le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro, s'est adjugé la première place de la plus longue étape du TAC 2024 avec un chrono de 4h 15m 25sec, endossant par la même occasion le maillot vert du meilleur sprinteur.

Au classement général, l'Erythréen Meron Hagos Teshom a pris le maillot jaune de leader, porté pendant trois étapes par l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dély Ibrahim).

Samedi, la septième étape du TAC-2024, mènera le peloton de Sétif à Constantine sur une distance de 129,4 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

### Les porteurs de maillots

Maillot jaune (leader du classement général): Meron Hagos Teshom (Erythrée)

- Maillot vert (meilleur sprinteur): Hamza Yacine (Team Madar Pro - Algérie)

- Maillot Blanc (meilleur jeune): Maেকে Milkias (Erythrée)

- Maillot à pois (meilleur grimpeur): Awet Aman (World Cycling Centre Africa)

- Maillot bleu (vainqueur d'étape): Hamza Yacine (Team Madar Pro - Algérie)

- Maillot rouge (meilleur algérien): Hamza Yacine (Team Madar Pro - Algérie)

- Maillot orange (coureur combatif): Eric Manizabayo (Rwanda).

RS

# ESC@LES SUR LE NET



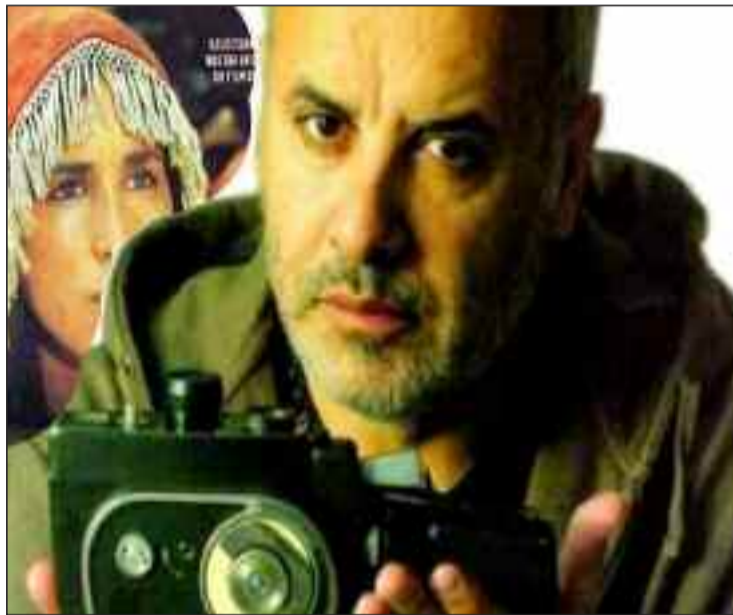
Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## L'INOUBLIABLE AZZEDINE MEDDOUR

Décédé le 16 mai 2000. Né en 1947 à Sidi-Aich et originaire de Timezrit, wilaya de Béjaïa. Après des études de lettres françaises à l'université d'Alger, Azzedine Meddour entreprend des études de cinéma à l'école de cinéma de Moscou (VGIK) pendant sept ans. Dès son retour en Algérie, en 1978, il rejoint la RTA, la télévision algérienne, où il réalise de nombreux courts métrages et documentaires, notamment la série sur les luttes de libération dans le monde: Le Colonialisme sans empire (1978). Puis Azzedine Meddour tourne pour l'E.N.P.A. (Entreprise Nationale de Production Audiovisuelle). Sa dernière œuvre est l'épisode Douleur muette, qu'il a réalisée pour le documentaire collectif L'Autre Algérie: regards intérieurs (1998). Sa filmographie comporte Les Nouvelles Croisades (1980). Combien je vous aime (1985). La légende de Tiklat (1991). Djurdjura (1992). Le chacal doré (1993). La Montagne de Baya (1997). L'autre Algérie est une série de cinq documentaires.

Par ailleurs, voici la liste des œuvres du défunt qui ont reçu des récompenses internationales: 1980 : Les nouvelles croisades (série de 8 heures en 7 parties), 1er prix au Festival du Caire, 1er prix à Ouagadougou. 1982 : La fillette et le Papillon



.1983 : Entre nous (fiction), prix spécial du jury à Prague, mention au Festival de Monte-Carlo.

.1985 : Combien je vous aime, 1er prix du Festival américain du film à New York, section « Perspective »

.1986 : Polisario, année 15  
.1988 : Un survivant raconte  
.1990 : Des faits et des faits : AHDATH wa AHDATH  
.1991 : La Légende de Tiklat

.1992 : Djurdjura  
.1993 : Le chacal doré, prix du

jeune public à Palaiseau, grand prix du CERIST

.1997 : La Montagne de Baya (Adrar N'Baya), long métrage en kabyle.

.1998 : Douleur muette, prix Adolf Grimme, Festival des films du monde de Montréal

.1998 : Prix du public Festival de Venise 1997 (clôture de la sélection Mezzogiorno).

Mounia sur les traces de son père...

Erina, est une charmante moscovite que Azzedine Meddour épousa en 1977. Elle lui donna deux filles qui aimaient et d'ailleurs aiment se rendre à la ville de Sidi-Aïch, wilaya de Béjaïa, ont suivi des études en France. L'une d'elles a juré de continuer l'œuvre de son défunt père.

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le Journal des artistes, 16 mai 2024.

## LES MAURES, UN GROUPE ETHNIQUE AFRICAIN QUI A DIRIGÉ L'ESPAGNE

Les Maures étaient un groupe de Nord-Africains qui ont conquis et gouverné l'Espagne pendant près de 781 ans, de 711 à 1492. Ils sont entrés dans la péninsule ibérique, en Espagne, après avoir traversé le détroit de Gibraltar, en passant par le Maroc. Les Maures africains étaient connus pour leurs compétences exceptionnelles en matière d'architecture et d'ingénierie et ils ont construit de nombreuses structures impressionnantes, telles que des universités et des mosquées en Espagne, qui existent encore aujourd'hui. Ils ont apporté des contributions significatives dans divers domaines, notamment les mathématiques, la médecine, la chimie, la philosophie, l'astronomie, la botanique, la maçonnerie et l'histoire. Les Maures africains ont été les premiers à introduire l'utilisation des chiffres arabes en Europe, qui sont encore utilisés aujourd'hui. Ils ont également réalisé des progrès significatifs en médecine, développé des traitements pour diverses maladies et créé des manuels de médecine largement utilisés. De plus, les Maures africains étaient d'habiles astronomes et développaient des techniques avancées pour mesurer le temps et déterminer la position des corps célestes. Ils ont également apporté d'importantes contributions à la botanique, en introduisant de nouvelles plantes



en Espagne et en créant des jardins admirés par beaucoup. Les Maures africains étaient également connus pour leur savoir-faire en maçonnerie et ont construit de nombreuses structures impressionnantes, comme l'Alhambra de Grenade, considéré comme l'un des bâtiments les plus beaux et les plus impres-

sionnants au monde. Enfin, ils ont également beaucoup écrit sur leur histoire, créant de nombreux textes historiques qui sont encore étudiés aujourd'hui

Publié par Mwenebatù Jwing sur Facebook dans Cultures et traditions universelles, 11 mai 2024.

## LA LÉGENDE DE BOUTLELIS



A quelques kilomètres de Aïn Bridéa (wilaya d'Oran), c'est Boutlelis, relais et colonie agricole de 1849, remis à l'autorité civile coloniale le 06 Avril 1853, annexée à la commune de Misserghin le 31 Décembre 1856, et érigée en commune le 23 Mars 1864.

A cette époque, ce village prospère était exclusivement habité par les Alsaciens-Lorrains.

Boutlelis est le surnom d'un marabout nommé Ali, il vivait au quatorzième siècle, il opéra, dit-on, pendant sa vie et après sa mort, un grand nombre de miracles et entre autres celui qui lui fit donner son surnom.

La tradition rapporte qu'un jour, un envoyé du prince Mérinide, en guerre avec le roi de Tlemcen, vint demander à Ali une certaine quantité d'orge pour les chevaux de son maître.

Le bonhomme, qui était un pauvre diable, entra chez lui et reparut un instant après, conduisant un lion sur le dos duquel était un petit sac d'orge.

Il y en avait à peine pour le repas d'un cheval.

A la vue du lion, l'envoyé du prince veut prendre la fuite, le marabout l'arrête et lui dit :

« Conduis-moi, à la tente du Sultan ».

Celui-ci, à la vue du sac d'orge que lui présenta Ali, entre dans une violente colère, il injure le pauvre homme et le menace de le faire écorcher vif avec son lion.

Le marabout, pour toute réponse, prend le sac qui est sur le dos du lion et verse aux pieds du prince l'orge qu'il contient.

Déjà un assez gros tas était formé, il y en avait assez et le sac n'était pas désempilé.

On cria au miracle, et Ali ne fut plus connu que sous le nom de Boutlelis, l'homme au petit sac.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 16 mai 2024.





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:47	12:44	16:33	19:49	21:28

## CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS BOUGHALI PROPOSE LA CRÉATION D'UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE CONSULTATIVE À L'ONU

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé, jeudi depuis Genève (Suisse), à ouvrir la voie aux représentants des peuples afin de contribuer de manière active et sérieuse à la prise de décisions mondiales et de les impliquer régulièrement dans les différentes activités et initiatives des Nations Unies, proposant la création d'une commission parlementaire consultative auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), regroupant des représentants des parlements des Etats membres, indique un communiqué de l'APN. Intervenant lors des travaux du Comité préparatoire de la 6e Conférence mondiale des présidents de parlements en 2025, M. Boughali a souligné "le rôle central de la diplomatie parlementaire, à travers les parlements nationaux ou l'Union interparlementaire (UIP), dans le soutien aux activités de l'ONU et le renforcement de son action multilatérale, ainsi que ses efforts pour combler le fossé démocratique observé dans les relations internationales". Le président de l'APN s'est dit convaincu qu'"en associant les représentants des peuples dans la prise de décisions mondiales et en tenant compte des opinions et des propositions des parlementaires notamment au sein de l'ONU, cela peut changer le cours du monde entier". Evoquant ce qui a été réalisé lors des précédentes conférences sur l'action parlementaire, M. Boughali a salué le soutien apporté par l'UIP, notamment aux Parlements à faibles ressources financières et logistiques pour renforcer essentiellement



le processus de numérisation, désormais indispensable pour le développement des

administrations et leur gestion. A cette occasion, M. Boughali a passé en revue l'expérience du Parlement algérien, en insistant sur la réalisation du principe d'association des femmes et des jeunes à la vie politique et parlementaire en particulier. Pour ce qui est des efforts d'actualisation de l'arsenal juridique pour faire face aux défis mondiaux, il s'est interrogé sur la capacité des pays et des peuples encore sous occupation, souffrant d'oppression, de racisme, de famine et d'exode à réaliser au moins un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030. M. Boughali a cité l'exemple de "la Palestine où des milliers d'innocents sont morts en quelques mois et du Sahara Occidental, estimant qu'ils sont encore loin de réaliser l'objectif 16 relatif à +la paix+ étant toujours sous occupation coloniale, conclut le document.

R.A

### LA PRÉSIDENTE DE L'UIP SALUE LA CONTRIBUTION DU PARLEMENT ALGÉRIEN À L'ACTION DE L'UNION

La présidente de l'Union interparlementaire (UIP), Tulia Ackson a salué, lors d'une séance de travail tenue vendredi à Genève (Suisse), avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, la contribution parlementaire algérienne à l'action de l'Union, indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les différents défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui", soulignant "l'impératif de conjuguer les efforts pour y faire

face", a précisé la même source. La rencontre a été l'occasion pour la présidente de l'UIP, également présidente du Parlement tanzanien, de "saluer la contribution parlementaire algérienne active au sein de l'Union, notamment à travers le partage de son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", ajoute le communiqué.

R.A

### L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE À ALGER

#### « LES RELATIONS ALGÉRO-CHINOISES SOLIDES ET FONDÉES SUR LA CONFIANCE ET LE SOUTIEN MUTUEL »

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Chine "sont historiques et solides", fondées sur "la confiance et le soutien mutuel", avec le rejet par les deux pays de "toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays".

Lors d'une conférence-débat sur la question de "Taïwan", organisée, mercredi, au siège de l'ambassade, M. Li Jian a déclaré que "les relations algéro-chinoises sont historiques et solides, basées sur la confiance et le soutien mutuel", ajoutant que les deux pays partagent

aussi "le principe de non-ingérence des puissances étrangères dans les affaires internes des pays".

L'Algérie et la Chine s'accordent également à "emprunter la voie du développement, conformément aux circonstances nationales de chaque pays" et à "approfondir le partenariat stratégique entre les deux pays", a ajouté l'ambassadeur chinois.

"Plus de 183 pays ayant établi des relations avec la Chine adhèrent au principe d'une seule Chine", a-t-il souligné, rappelant le "rôle important" de l'Algérie pour permettre à la Chine de retrouver son

siège légitime aux Nations unies en 1971.

Pour sa part, le moudjahid, ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi a déclaré que les relations entre l'Algérie et la Chine "sont profondes et remontent à l'époque de la guerre de libération", soulignant que l'Algérie "n'oubliera pas ses amis qui ont soutenu sa glorieuse Révolution". Il a, en outre, salué le "haut niveau" atteint par le partenariat algéro-chinois dans tous les domaines. De son côté, le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine à l'Assemblée populaire nationale

(APN), Saïd Hamici, a affirmé que la position du Parlement algérien est "en parfaite harmonie avec les positions de l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur tous les dossiers et questions internationaux", notant que ces positions découlent "de la Déclaration du 1er novembre 1954 et des convictions du peuple algérien".

Il a aussi salué "le niveau de coordination et de concertation" entre l'Algérie et la Chine, toujours traduit par "des positions sincères", notamment en ce qui concerne "la défense des causes justes".

R.A

### CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

#### BIENTÔT UN PRODUIT COUVRANT LES RISQUES LIÉS AUX CALAMITÉS AGRICOLES, ANNONCE CHERIF BENHABILES

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) s'appête à lancer "très prochainement" un produit couvrant les risques liés aux calamités agricoles dues aux changements climatiques, notamment la sécheresse et les inondations, des risques jusque-là non assurés, a affirmé le Directeur général de l'assureur public Cherif Benhabiles.

"Le dispositif d'assurance calamités agricoles sera normalement lancé très prochainement", a indiqué M. Benhabiles à l'APS, précisant que ce dispositif interviendra dans un contexte marqué par les effets des changements climatiques qui provoquent "chaque année des pertes faramineuses aux agriculteurs en raison des incendies et de la sécheresse notamment".

Rappelant que la CNMA avait déjà organisé en 2017 un séminaire international pour attirer l'attention quant aux conséquences des changements climatiques et souligné l'importance d'un tel dispositif, le même responsable a relevé que

le secteur agricole est le plus exposé aux dérèglements climatiques.

"Avec tous les changements climatiques et leurs conséquences, nous devons anticiper des solutions pour sécuriser les investissements et le revenu de l'agriculteur, et, aussi, servir de garantie pour le monde agricole et rural qui doit obéir à un dispositif un peu particulier", a encore souligné M. Benhabiles.

Il a rappelé, dans ce contexte, que la compagnie publique s'est déjà engagée dans une démarche consistant à contribuer à promouvoir la micro-assurance via son pack assurance confiance "Taamine El Thika" qui met à la disposition des ménages ruraux à faibles revenus un seul produit couvrant un ensemble de risques.

Il s'agit d'une offre destinée aux petits éleveurs et agriculteurs contre les risques liés à leur vie sociale tant dans le milieu professionnel que domestique (décès, invalidité, retraite et responsabilité civile), détaille M.

Benhabiles.

#### 6,5% de croissance du chiffre d'affaires au 1er trimestre

Evoquant, d'autre part, les performances de la compagnie, le même responsable a fait part d'une évolution de 6,5% du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2024 pour un montant qui a totalisé 4,4 milliards de Da "ce qui est de bon augure pour le reste de l'exercice".

Soulignant, par ailleurs, que le secteur des assurances en Algérie a besoin d'une "vraie réforme" capable de le rendre un acteur incontournable dans toute démarche de développement économique, M. Benhabiles a affirmé que le nouveau projet de loi sur les assurances, en cours de finalisation, est "une étape cruciale dans la modernisation du secteur. Il doit également contribuer au développement de l'économie nationale".

Ce texte "contribuera éventuellement à faciliter l'accès aux crédits agricoles pour les agricul-

teurs et les éleveurs, tout en favorisant une traçabilité et un suivi plus efficaces des aides et des crédits accordés par les institutions financières aux acteurs du secteur de l'agriculture et rural", a-t-il prédit.

"Les pouvoirs publics ont bien compris la nécessité de revoir les assurances en général et en priorité les assurances agricoles. Je pense que c'est à nous, professionnels, de traduire cela en actions concrètes sur le terrain", indique encore M. Benhabiles qui souligne que les compagnies d'assurances doivent expliquer et sensibiliser et surtout être crédibles notamment en écourtant les délais de remboursement.

La CNMA est le premier assureur agricole en Algérie. Elle compte plus de 3000 employés répartis sur 70 Caisses régionales et près de 570 bureaux locaux.

#### Présidence algérienne de l'OAA: plusieurs actions concrétisées

Evoquant par ailleurs le mandat de l'Algérie à la tête de l'organisation africaine des assurances (OAA), M. Benhabiles, président de cette organisation depuis juin 2023, a souligné que ce mandat a vu la concrétisation de plusieurs actions visant la densification de la coopération interafricaine, le développement des produits d'assurance, notamment agricoles, ainsi que la promotion des échanges d'expériences entre les acteurs du marché international.

La prochaine assemblée générale de l'OAA est prévue en Namibie début juin prochain, sous la thématique "faire face à l'augmentation des catastrophes naturelles en Afrique", a-t-il avancé.

Lors de cette assemblée générale qu'abritera la capitale Windhoek, la présidence de l'organisation devra passer à un représentant de la Namibie au sein de l'OAA.

R.E